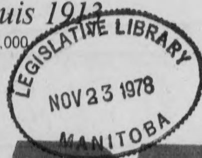
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 30 SAINT-BONIFACE JEUDI 23 NOVEMBRE 1978



Il y a eu 93 ans le 16 novembre que Louis Riel a été pendu. Jeudi dernier, une cérémonie commémorant le triste événement a été tenue à Saint-Boniface.

AU SOMMAIRE

Actualités économiques

- La semaine a été fertile en rebondissements dans le domaine économique:
- A Ottawa, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien a présenté son troisième budget. Nous avons demandé à un professeur du Cusb, M. Lakhdar Sekiou, chargé du programme de la gestion des affaires de nous tirer les grandes lignes du budget Chrétien et de l'analyser pour nos lecteurs.
- Au Manitoba, les leaders de la communauté francophone ont annoncé la création de "Francofonds Incorporé", un trust qui veut aboutir à l'autofinancement des organismes franco-manitobains. Qu'est-ce que "Francofonds"? -De qui se compose-t-il? Quelles garanties d'avenir offre-t-il aux Franco-Manitobains?- Voir nos reportages à ce sujet.
- La Société franco-manitobaine n'a pas, elle non plus, échappé à la vague économique de la semaine: elle a tenu, samedi le 18 novembre, une première conférence économique au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Editorial

Cette semaine, André-Yves Rompré fait un rappel aux lecteurs de La Liberté que la campagne du "Coup de pouce" bat son plein. "Parlons du coup de pouce; des millions, on s'en reparlera", écrit-il.

Et maintenant, la "culture économique"

Il existait déjà des signes avant-coureurs. Mais cette fois, on dirait bien que la Société franco-manitobaine (et part ce biais, on imagine, tous les Franco-Manitobains) vient de sceller définitivement son orientation pour les prochaines années: l'économie. Le lancement de Francofonds et la récente conférence économique organisée par cet organisme -la première du genre- en témoignent nettement. La sacro-sainte culture va-t-elle devoir compter ses jours?

par Bernard Bocquel

Pas forcément. Enfin, ceux qui se veulent responsables de la francophonie au Manitoba viennent d'admettre sans équivoque que pour "faire de la culture", il faut de l'argent. Et que l'argent des gouvernements n'est pas le meilleur, puisqu'il n'est pas garanti d'une année à l'autre. Francofonds est la reconnaissance de cet état de fait. A quand la fin des "quêteux"?

Mais assurer de l'argent pour la culture ne donne pas au Franco-Manitobain la puissance économique qu'il essaie vainement d'acquérir au niveau de la communauté. Cela, la Société franco-manitobaine semble l'avoir compris. La conférence économique chargée d'éveiller les gens aux questions touchant à l'économie, en est l'illustration concrète. Comme d'ailleurs les clubs d'investissement. A quand le Franco-Manitobain moyen "brasseur d'affaires"?

La culture, la préservation de la langue française, c'est beau. Mais faire de l'argent a aussi *bien des avantages, même (et surtout) si l'on est Franco-Manitobain*. Alors, définitivement, place à la "culture économique".



Au moment de la plénière, lors de la conférence économique organisée le 18 novembre par la Sfm. On reconnait, de gauche à droite: MM. Gérald Turenne, René Piché, Michel Lagacé, Eric Forest, Donald Foidart, Albert Allain, Jean-Paul Gobeil et Maurice Thérrien.

Éditorial

Parlons du "Coup de pouce"; des millions on s'en reparlera!

Le 5 octobre 1978, le président du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée lançait officiellement la troisième campagne annuelle du "Coup de pouce" à **La Liberté** en invitant, une fois de plus, nos fidèles lecteurs de tous les coins du Manitoba français à contribuer au soutien financier du seul hebdomadaire de langue française au Manitoba.

Depuis le lancement de cette campagne, voilà six semaines, des dizaines d'abonnements de soutien nous sont parvenus. Pour être exact, 158 envois sont arrivés. Certains au nom d'individus, d'autres au nom de groupes, d'organismes ou de communautés religieuses. Les sommes recueillies à ce jour totalisent $2,690.

C'est fort peu, si l'on compare cela aux résultats des campagnes des deux dernières années, qui avaient réuni respectivement des sommes de l'ordre de $11,645.90 en 1976, et de $7,715.00 en 1977. Le nombre des souscripteurs au "Coup de pouce" à **La Liberté** avait dépassé le millier dès la première année, et s'était chiffré par 630 donateurs l'année dernière.

•

La campagne présentement en cours se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier 1979, et **La Liberté** compte sur la générosité de ses nombreux lecteurs pour parvenir à atteindre un objectif de $20,000.

•

Des investissements ont été entrepris depuis 12 mois à **La Liberté**. L'achat, entre autres, d'équipement plus moderne, de même que l'embauche de personnel supplémentaire sont des injections de capitaux à assumer.

Comme le soulignait le président Jean-Paul Gobeil dans son message du lancement de la campagne du "Coup de pouce", "c'est pour répondre à de meilleurs standards qu'il faut continuer de demander l'appui de tous ceux qui tiennent à **La Liberté**, comme on tient à un vieil ami."

Le moment est venu de le rappeler à nos 12,000 abonnés.

Les commentaires que nous livrent presque quotidiennement des lecteurs témoignent de l'intérêt et de la confiance qu'ils portent dans ce journal. Cela plus que tout autre chose rappelle à tous cet intérêt, et illustre tout à fait le thème de la campagne "Ce journal, nous y croyons".

Aussi, c'est un stimulant bien grand pour les artisans du journal, depuis les employés de la composition, en passant par nos braves secrétaires, et celui des ventes publicitaires, ainsi qu'évidemment pour la rédaction du journal. Ces témoignages invitent à continuer d'améliorer les standards de qualité du produit.

Le journal **La Liberté** ne vit pas de subventions gouvernementales, et il faut qu'il continue d'en être ainsi. Un journal est un commerce qui doit être appuyé par des clients. Ses clients sont ses lecteurs, de même que ses annonceurs. Sans leur appui, il est impensable de multiplier les moyens qui feront s'améliorer les standards. Ce n'est pas des millions qu'il lui faut pour opérer, c'est de nombreux "Coup de pouce".

•

Des chiffres ont volé bien haut depuis une semaine au Manitoba français. De cela on s'en reparlera. En attendant, la campagne annuelle du "Coup de pouce" continue...

André-Yves Rompré

BILLET

"Qui va là?"

par Bernard Bocquel

La francophonie au Manitoba vient de se donner, grâce à une équipe de chercheurs tenaces (sic), un nouveau mot de passe: Francofonds Inc. "Qui va là?" "Francofonds, le gage de la francophonie, le brevet du bon Franco-Manitobain, le garant de la race en péril".

Francofonds, le cri de ralliement du dernier carré des francophones qui mènent la lutte pour la langue, la culture.

Francofonds, le nouveau-né des penseurs du Manitoba français, sorte d'enfant naturel de tous les francophones, dont la naissance n'a pas eu lieu sans douleurs. Et dont la survie n'est pas assurée, même si une bonne fée a déjà déposé quelques milliers de dollars dans son berceau.

D'ailleurs Me Laurent Roy l'a bien souligné le soir du lancement: "Chacun de nous a le devoir de faire tout ce qu'il peut pour assurer que Francofonds soit un succès. Si nous ne sommes pas prêts à y voir nous-mêmes, eh bien, qui d'autre y verra?". Cela signifie que les "chercheurs tenaces" offrent au malade la recette de la potion magique "qui doit assurer l'indépendance, la stabilité, la sécurité et la dignité". Ni plus, ni moins. C'est au malade d'avoir assez de force pour préparer son remède.

Autrement dit, "la découverte du siècle" se résume à laisser savoir aux Franco-Manitobains que les organismes francophones existants ont (ou vont) avoir besoin d'argent pour leurs grands projets.

Pour la question des subventions gouvernementales, les responsables des organismes ont souvent déploré que "les fonctionnaires décidaient de ce qui est bon pour nous, alors qu'ils ne connaissent même pas nos besoins". Mais d'un autre côté, le Franco-Manitobain conscient de ses besoins, qui participe au financement de Francofonds, n'a qu'une vague idée de la manière dont les intérêts de son don seront dépensés. Il signe en quelque sorte un chèque en blanc. A lui de juger s'il veut faire confiance au comité de sélection qui distribuera les subventions aux organismes francophones à but non lucratif.

La confiance, voilà le maître mot de la réussite de Francofonds. Nul doute qu'il existe des compagnies de finances prêtes "à donner" en échange d'un reçu pour fins d'impôt. Mais il sera important d'observer combien de Franco-Manitobains sont disposés à faire un geste, sans même parler du montant d'argent versé. Autrement dit, combien de Franco-Manitobains croient à la nécessité de ces organismes chargés de développer, de maintenir, de susciter, d'encourager, de soutenir le fait français?

Francofonds n'est pas une potion magique comme essaie de le démontrer la publicité "médicale" des responsables de l'organisme. Francofonds est beaucoup plus que cela. Il s'agit d'un test qui permettra, mieux que les sermons ou les discours, mieux que les chiffres de Statistiques Canada, d'établir le décompte des francophones qui croient dans la manière actuelle de développer la francophonie.

lettres à LA LIBERTÉ

Il y a aussi les Filles d'Isabelle

M. André-Yves Rompré

M. le rédacteur,

Je tiens à vous faire remarquer qu'il n'y a pas "un seul organisme de femmes francophones au Manitoba". Je cite ces mots qui ont été publiés dans La Liberté du 2 novembre.

La société des Filles d'Isabelle du Manitoba est en existence depuis trente-cinq ans et à chaque assemblée depuis son humble commencement, les propos et l'ordre des affaires sont tenus en français dans tous les cercles de la province. Appartenir à un tel organisme c'est quelque chose, surtout quand le rouage marche bien.

Je félicite les autres organisations de ce genre qui savent assumer leurs responsabilités comme femmes catholiques françaises dans un monde qui change à vue d'oeil.

Merci

Mme Marthe Girouard
Somerset, Manitoba
le 12 novembre 1978

"FRANCOFONDS INCORPORÉ"

Un vaste programme d'autofinancement est lancé

"Francofonds incorporé", une entreprise essentiellement à caractère économique destinée à venir en aide à la francophonie du Manitoba a été officiellement lancée le 16 novembre, par un conseil d'administration composé de personnalités influentes du Manitoba français. "Francofonds est né, il est bien vivant, et ça peut marcher", a solennellement déclaré, le soir du lancement, celui qui siège à titre de premier président de "Francofonds Incorporé", Me Laurent Roy.

par André-Yves Rompré

"Francofonds" est une compagnie incorporée enregistrée à titre d'organisme de charité. Il voit le jour moins d'un an après que la Société franco-manitobaine eut mandaté un "comité" chargé de créer une fiducie ou un "trust" pour la francophonie du Manitoba. Il a été toutefois clairement précisé que, bien que la Sfm ait été à l'origine de la création du nouvel organisme, celui-ci en est totalement indépendant.

L'objectif de "Francofonds", c'est d'amasser un capital-argent qui sera investi afin que les intérêts qu'il rapportera soient distribués à des organismes franco-manitobains.

"Nous sommes conscients que la vache qui a donné le lait aux organismes depuis une dizaine d'années semble être atteinte d'une maladie qui risque de faire tarir la source", a indiqué Me Laurent Roy dans son discours en sous-entendant les dangers des coupures que pourrait effectuer le gouvernement fédéral dans les octrois accordés aux organismes franco-manitobains.

"Francofonds, le remède à tout", entreprend donc une vaste campagne auprès des Manitobains pour créer un fonds qui devrait éventuellement permettre à des organismes d'accomplir un plus grand travail dans la communauté. "Les organismes qui reçoivent des octrois passent une trop grande partie de leur temps à demander, justifier, supplier, et redemander des argents nécessaires à leur survie", a aussi souligné le président Roy.

La campagne sera principalement axée autour de l'établissement d'un système "d'auto-chèques" à l'intention des individus qui manifesteront le désir de contribuer au capital de "Francofonds".

Une personne qui désire contribuer au fonds devra remplir une carte qui sera introduite dans des ordinateurs de la firme "Mackie Data", installés à la Centrale des caisses populaires. Les informations fournies par le "donataire" (sic) sur cette carte seront enregistrées sur ordinateur et à compter du mois suivant, et chaque mois par la suite, une fiche de débit sera émise équivalant au montant indiqué par l'individu sur le formulaire d'inscription.

"Automatiquement, chaque mois, votre compte à la caisse ou à la banque sera débité du même montant", a expliqué Me Roy, pour préciser l'emploi du système d'auto-chèques.

Pourront également contribuer à ce fonds, des corporations, des entreprises, des communautés ou des compagnies, à partir de la même formule.

Sur le plan individuel, un citoyen pourra aussi donner de l'argent en un seul versement payable à l'ordre de "Francofonds Inc.".

Il a été annoncé que le capital ainsi accumulé ne sera jamais dépensé, et on a assuré que les intérêts iront alimenter uniquement les groupes francophones.

Enfin, étant enregistré comme organisme de charité, "Francofonds" émettra des reçus pour fins d'impôt.

"Nous devons aussi donner de l'argent"

Le conseil d'administration de Francofonds espère amasser, dès la première année, une somme d'environ un demi-million de dollars dont $100,000 qui devraient provenir du système d'auto-chèques, et le reste de dons d'entreprises ou compagnies.

A noter que les ordinateurs de "Mackie Data" fourniront des rapports mensuels indiquant les contributions totales réparties parmi 25 villages ou centres de la communauté franco-manitobaine.

"Francofonds" veut paver la voie à une nouvelle attitude chez les Franco-Manitobains, qui se juxtaposera à celle qui veut que les Franco-Manitobains donnent du temps gratuitement à la cause francophone. "A partir de ce soir", a dit le président Roy, "nous devons aussi donner de l'argent".

Le Conseil de "Francofonds Inc."

Comité de gestion: Mgr Antoine Hacault (d'office), Mme Jacqueline Roy *(mandat de trois ans)*, et M. Maurice Gauthier *(mandat d'un an)*.

Comité de finance: M. Albert Vieilfaure (mandant de trois ans), et M. Aurèle Campeau (mandat d'un an).

Comité de publicité: M. l'abbé Léo Couture (mandat de deux ans), M. Georges Paquin (mandat d'un an), et M. Georges Sabourin (mandat *de deux ans)*.

Comité de perception: M. André Fréchette (d'office), M. Clément Benjamin (mandat de deux ans), et Soeur Bernadette Poirier (mandat de trois ans).

La durée des mandats a été décidée par un tirage au sort.

Les donateurs

Charles Leblanc	Winnipeg
Lucien Rondeau	Somerset
Soeurs Snjm	Somerset
Les petites soeurs de la Sainte-famille	Saint-Boniface
M. Raoul Ferraton	Saint-Norbert
M. et Mme M. Préjet	Saint-Boniface
Suzanne Hubicki	Saint-Boniface
Abbé Albert Gravel	Saint-Boniface
Jean-Marie Philippot	Saint-Claude
Mme M. Hughes	Winnipeg
Abbé Deniset Bernier	Saint-Boniface
Monique T. Hawranik	Pine Falls
Mme E. Landry	Saint-Boniface
Jos Calvez	Saint-Laurent
Mme M.-N. Dumaine	Saint-Vital
Famille Georges Forest	Saint-Boniface
Carl Schwartz	Winnipeg
Notre-Dame-des-Missions	Elie
Mme Alfred Guenette	Saint-Boniface
Gérard Touzin	Saint-Jean-Baptiste
M. et Mme Georges Léger	Saint-Norbert
Rose Mulaire	Saint-Pierre-Jolys
Mlle Adélina Côté	Saint-Pierre-Jolys
Mme Dorothée Lussier	Winnipeg
Soeurs oblates	Fort Alexandre
M. et Mme Clément Labossière	Saint-Léon
Mme Annie Desautels	Sainte-Anne-des-Chênes
Mme Laurel Sarginson	Selkirk
Mme O. Paquin	Saint-Boniface
Irène Mahé	Saint-Boniface
Ernest Gautron	Saint-Boniface
Claude Dorge	Saint-Boniface
Roland Mahé	Saint-Boniface
Monique Marcoux	Saint-Norbert
Abbé Léo Couture	Saint-Boniface
Juliette Saint-Hilaire	Saint-Boniface
Anonyme	Saint-Boniface
Famille André Larochelle	Saint-Vital
La Société historique de Saint-Boniface	Saint-Boniface
N. Coleman	Saint-Boniface
M. et Mme Joseph Laroche	Saint-Pierre-Jolys
Soeurs du Sauveur	Notre-Dame-de-Lourdes
Mlle Flora Gareau	Winnipeg
M. Jacques Hogue	Transcona
Ovila Desharnais	Saint-Pierre-Jolys

"Francofonds" s'est donné l'appui des leaders

"Francofonds", la corporation d'autofinancement des organismes franco-manitobains est officiellement née le 16 novembre 1978. A l'occasion de la cérémonie du lancement officiel de ce projet d'envergure, plusieurs personnalités de la francophonie manitobaine sont venues accorder à ses promoteurs un appui non équivoque...

par André-Yves Rompré

"Autrefois, dans les années les plus prospères, les francophones du Manitoba assuraient la survie de leurs organismes pour moins de $40,000 par année", a rappelé le juge Alfred Monin, dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement officiel de "Francofonds", jeudi passé.

Aujourd'hui, malgré des subventions de toutes sortes que le directeur général de ce nouvel organisme d'autofinancement des Franco-Manitobains, M. Raymond Poirier, évalue à quelque $700,000 par année, il existe un écart entre les sommes disponibles pour des octrois et les besoins réels de la minorité francophone au Manitoba. Voilà de quoi expliquer la création de "Francofonds incorporé" et justifier que "les temps ont changé".

Tour à tour ont défilé devant une foule d'environ 200 invités au lancement officiel de "Francofonds" des personnalités de la communauté francophone venues appuyer le départ de la campagne d'autofinancement.

Invoquant les unes après les autres les luttes qu'ont dû livrer les francophones d'ici pour survivre dans une mer anglophone et résister, tant bien que mal, à l'omniprésente assimilation, tous ont voulu insister pour montrer la nécessité de la naissance de "Francofonds".

M. André Fréchette, le président de la Société franco-manitobaine, a souligné que la nouvelle corporation était la réalisation d'un vieux rêve des Franco-Manitobains. "Ça fait dix ans qu'on se laisse endormir par les subventions", a-t-il déclaré après avoir souligné que la formule des subventions était "loin d'être suffisante pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba". Puis il a cité en exemple l'échec qu'avait connu dans le passé le Centre culturel franco-manitobain obligé de fermer ses portes l'an dernier.

Il a ensuite tenu à faire remarquer que d'autres minorités du Manitoba devaient aussi se serrer les coudes pour survivre. "Les Mennonites doivent, eux, verser 10 pour cent de leurs salaires à leur communauté", a-t-il indiqué à titre d'exemple.

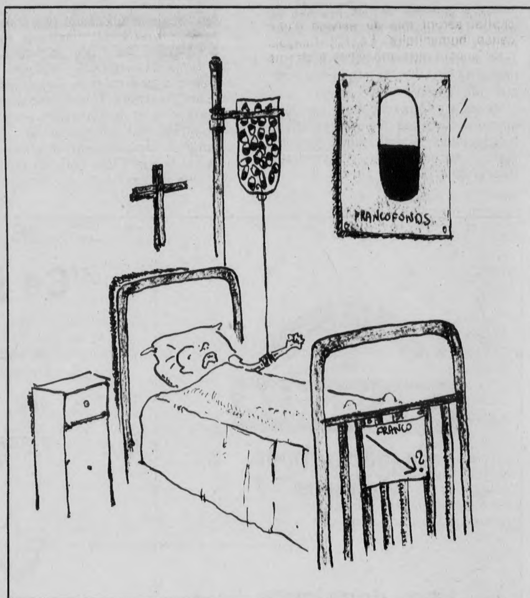
"Ce que sera Francofonds, c'est la United Way des francophones", de déclarer M. Fréchette.

Prenant aussi la parole lors du lancement, Mgr Maurice Baudoux, ancien archevêque du diocèse de Saint-Boniface, a lui aussi relaté les misères connues par les Franco-Manitobains dans la lutte pour leur survie. "Constamment, nous avons été soumis à une influence anglaise toujours envahissante, extrêmement dommageable et à laquelle il nous a fallu résister", a-t-il dit avant de suggérer lui-même qu'un objectif d'un million de dollars serait souhaitable pour la réussite du "Francofonds".

"C'est plus que jamais le temps d'être maîtres chez nous, à partir du 16 novembre 1978", de souligner celui qui agissait comme porte-parole de l'épiscopat diocésain en l'absence du prélat actuel de l'Eglise franco-manitobaine, Mgr Antoine Hacault, présentement en Europe.

Au nom du gouvernement français, M. René Luquet, attaché culturel pour les provinces de l'Ouest, a salué avec bonheur la naissance du projet "Francofonds", assurance de promotion et de rayonnement du fait français au Manitoba.

On remarquait parmi les quelques 200 invités au lancement officiel, des représentants d'à peu près tous les organismes manitobains qui pourront dans un avenir, encore indéterminé toutefois, tirer des bénéfices du "Francofonds".



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux.

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

RÉVISION DES TEXTES: Josiane Ruggeri.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Francofonds vu par les membres du conseil

DANS L'ENSEMBLE, UN MÊME SON DE CLOCHE

Les membres du conseil d'administration de Francofonds ont été choisis à partir de leur intérêt pour la francophonie, leur respectabilité, leur expérience et leur représentativité au sein de la communauté franco-manitobaine. Ces qualités ne sont pas connues de tous. Ces administrateurs devront faire preuve de tenacité et d'opiniâtreté lorsque viendra le temps de solliciter l'appui des gens moins informés: vendre sa crédibilité en tant qu'individu et bazarder la pilule de Francofonds.

par Marc Labelle

L'abbé Léo Couture, l'un des dix administrateurs du conseil d'administration, dit qu'il n'a pas accepté de devenir membre du conseil de Francofonds pour "servir de coussin de crédibilité". Par contre, une des deux femmes siégeant au conseil d'administration, Soeur Bernadette Poirier, avoue qu'elle sert de caution pour la cause. "Pour que le projet démarre, il en a été décidé ainsi et il est à peu près temps que les francophones pensent à survivre par eux-mêmes. Si je n'avais pas eu confiance dans ce projet, je ne me serais pas embarquée".

"On doit assurer le public que les revenus générés par les intérêts du capital seront mis au service d'une cause humanitaire. Le fait français c'est encore plus que cela", a affirmé la provinciale des Soeurs grises.

M. l'abbé Couture dit que c'est pour lui "une manière d'aider la francophonie. Je suis un Manitobain de naissance et au service de la communauté depuis toujours. Il se peut que ma présence au conseil d'administration enlève des inquiétudes à certains donateurs éventuels".

Des habitués aux rouages de l'administration

D'après les porte-parole de Francofonds, le conseil d'administration est formé de gens habitués aux rouages de l'administration des placements et "cette expertise à elle seule donne de la crédibilité au projet".

Soeur Poirier souligne que "pour l'instant, les fonds recueillis ont été obtenus grâce aux contacts personnels des membres du conseil avec divers organismes capables de donner. Mais il ne faut pas que les dons se limitent à nos connaissances: il faut solliciter le soutien du grand public".

C'est à ce moment qu'entrent en jeu des personnes de la trempe de M. Clément Benjamin, un homme qui dit avoir "beaucoup d'expérience au sein de la communauté". Un autre administrateur de la gent féminine, Mme Jacqueline Roy, se dit intéressée depuis longtemps à la francophonie. "Je suis de Saint-Pierre et mon mari et moi-même nous nous intéressons depuis belle lurette à la francophonie et au problème de l'assimilation. Nos enfants et les enfants des autres en souffrent beaucoup, et c'est en partie pour cette raison que j'ai accepté de siéger au conseil. Le Francofonds servira à encourager les organismes franco-manitobains qui motiveront peut-être nos jeunes à garder leur langue et leur culture".

Les intérêts serviront aux organismes

M. Maurice Gauthier dit, pour sa part, qu'il faut "arrêter de tendre la main. Le Francofonds n'est pas une solution miracle, mais une solution de travail constant et à long terme". M. Gauthier croit aussi à une plus grande indépendance financière et ajoute que "les contributions au Francofonds serviront à inciter davantage l'intérêt porté aux organismes franco-manitobains".

M. André Fréchette, qui est membre d'office en tant que président de la Sfm, dit que "la participation au projet est plus importante que le montant d'argent recueilli". Le directeur de Francofonds, M. Raymond Poirier, souligne que "la garantie de Francofonds se résume à dire que l'argent reçu ne sera pas dépensé, les intérêts serviront aux organismes".

Le trésorier, M. Aurèle Campeau, laisse entendre que, d'après son expérience, "il existe très peu de Franco-Manitobains qui creusent le fond de leurs poches pour s'assurer d'un avenir plus certain." Un autre qui siège au conseil à titre d'administrateur, le docteur Georges Sabourin, affirme qu'il faut faire un retour aux sources. "Si on n'obtient pas la participation de la masse, il est fort probable que le Francofonds héritera d'une béquille. Avec ce projet, la population francophone retrouvera peut-être son goût de vivre de jadis."



Des leaders de la communauté francophone sont venus donner leur appui au lancement de Francofonds. Au nombre de ceux-ci, le juge Alfred Monin.

DES BUTS, MAIS LES GARANTIES?

Pour le commun des mortels, la définition de Francofonds ne doit pas être aussi claire qu'on semble le laisser croire. A preuve certaines personnes, qui n'ont pas été invitées au lancement tenu le 16 novembre au Ccfm, ont déclaré, après avoir analysé la publicité dans la presse, ignorer les pourquoi d'un tel organisme.

Pour rassurer ceux qui n'ont pas reçu de carte d'invitation, mentionnons que son texte n'apportait pas de plus amples renseignements: "Un organisme qui assurera le développement de la communauté francophone du Manitoba voit enfin le jour... Toutes les modalités vous seront dévoilées à cette occasion".

par Marc Labelle

Cette façon de procéder était voulue. Du moins, c'est ce que certains ont dit à la presse lors du vin et fromage qui a couronné la cérémonie de lancement. Quelques 200 personnes "sélectionnées" ont été convoquées et un peu plus de 150 ont fait acte de présence. Ce petit groupe de francophones étaient de ceux qu'on voit presque toujours à ce type de réunion. Quasiment aucune nouvelle tête ne s'est présentée.

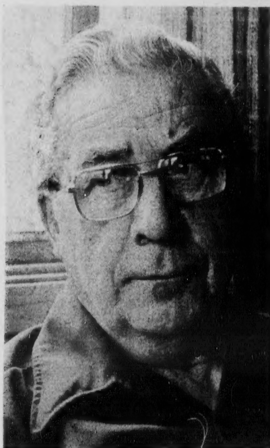
D'autre part, en lisant le dépliant remis après les discours, les personnes présentes ont pu en apprendre davantage sur le Francofonds. On explique assez bien ses buts, mais sans toutefois élaborer trop longuement sur les garanties. Il serait trop tôt pour en parler clairement, du moins d'un point de vue théorique. Mais ne faudrait-il pas quand même les aborder dès maintenant, puisque le fonds a été lancé, d'un oeil plutôt pratique. Sinon, ceux qui n'ont pas encore compris le bien-fondé de Francofonds, soit à cause d'un manque d'intérêt ou de communication, per-

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE

Francofonds ne doit pas faire oublier son frère ainé

Le lancement à grands coups de pilules de Francofonds Inc. ne doit pas faire oublier qu'il existe déjà, depuis cinq ans, un autre fonds dont la vocation est similaire: la Fondation Radio-Saint-Boniface Inc, qui peut s'enorgueillir d'avoir pu répartir, à date, près de $90,000 en subventions diverses.

par Bernard Bocquel


M. Roland Couture, président de la Fondation Radio Saint-Boniface.

La création de la Fondation date de 1973, l'année de la vente du poste Cksb à la Société Radio-Canada. Une vente qui a rapporté environ $265,000 et qui a posé un problème: comment redistribuer l'argent aux Franco-Manitobains qui avaient, lors des souscriptions de 1945, 1946 et 1957, permis la mise sur pied et le fonctionnement d'un poste de radio français? Devant l'impossibilité d'une telle tâche, on décida de l'établissement d'un fonds dont les intérêts seraient distribués chaque année pour "développer la culture française", comme l'explique M. Roland Couture, président de la Fondation.

En fonction de quels critères les 16 membres du conseil d'administration "donnent-ils" les quelques $25,000 d'intérêts annuels? "Nous n'avons jamais voulu établir des critères trop précis" commente M. Couture, qui occupe la présidence depuis le début de la Fondation. "Tenez, nous venons de recevoir récemment huit demandes individuelles et 15 de groupes. Toutes les demandes sont transmises à un comité d'allocations de huit membres, dont trois seulement appartiennent au conseil d'administration, chargé de faire des recommandations. Ensuite le conseil décide."

Le conseil, auquel siègent, entre autres, un représentant de la Sfm, du Cercle Molière et du collège, tranche. En posant toujours la question: Cela va-t-il aider la population francophone du Manitoba? A titre d'exemples, la Fondation a subventionné Presse-Ouest ($24,000); le collège de Saint-Boniface ($10,000); la Société historique et le musée ($6,800). Notons cependant qu'à la réunion annuelle du 30 mars 1978, les membres du conseil d'administration se sont penchés sur une attribution "à meilleur escient" des revenus annuels.

Deux fonds et une population

M. Couture a aussi laissé entendre qu'il aurait vu d'un bon oeil que l'actif de la Fondation puisse être augmenté à l'occasion d'une campagne de souscription. Mais il y avait le projet de la Sfm dans l'air... Evidemment, la population franco-manitobaine peut difficilement être sollicitée -somme toute dans le même but- par deux fonds différents. Elle comprendrait mal que tout le monde lui veuille du bien en même temps.

Il serait logique de penser plutôt à une fusion des deux fonds. Puisque après tout, le Francofonds ne constitue qu'une espèce de prolongation des souscriptions effectuées à trois reprises pour donner aux Franco-Manitobains une radio française. Mais à l'époque il s'agissait "d'avoir une antenne". Alors qu'aujourd'hui les gens sont sollicités pour prévenir le jour où le robinet des subventions sera fermé.

La fusion, le président de la Fondation Radio Saint-Boniface ne la rejette pas à priori. Il parle d'une "éventuelle fusion". A quelle date? "Pas avant cinq ans. Il faut voir ce que va devenir Francofonds". Croit-il à la réussite de l'opération? "C'est possible, si les gens sont aussi convaincus qu'à l'époque où la radio a été lancée." Toutefois il ajoute après réflexion: "Les gens étaient peut-être plus convaincus, car il s'agissait de quelque chose de précis: la radio française". Roland Couture conclut: "Si Francofonds marche, en cinq ans le million devrait être atteint".

En 1945, la première souscription en vue de l'établissement du poste Cksb a rapporté la somme de $84,000. Il y avait beaucoup de dons de $1.00. Les chèques de $1,000 n'étaient pas monnaie courante. Mais la campagne avait été bien organisée.

Heure de tombée vendredi 15 h.

dront toutes motivations à l'égard de l'organisme.

Certains ont déjà donné. Et ces donateurs, sans douter de leur bonne volonté et de leur honnêteté, ont consenti à soutenir le Francofonds parce qu'ils ont été approchés par des connaissances de longue date. Qu'arrivera-t-il une fois que le cercle d'amis des membres du conseil d'administration du fonds aura donné? Pas grand-chose si, entre temps, les administrateurs, le trésorier, le vice-président et le président de Francofonds ne sollicitent pas l'appui de la masse, du groupe de Franco-Manitobains qui seront les premiers à en tirer profit.

On peut lire dans le dépliant en forme de pilule: "Francofonds est un organisme indépendant mis sur pied par la Société franco-manitobaine. Son objectif est de prélever des fonds pour établir un trust servant au développement de la communauté francophone du Manitoba". Maintenant on peut comprendre son but. Mais il faut quand même expliquer davantage puisque d'ici l'utilisation des "intérêts pour fin de subventions aux groupes qui auront soumis leur demande d'assistance", la vie francophone en minorité aura vécu des mouvements évolutifs, dans un sens ou dans l'autre. Et il existe de fortes chances pour que les gouvernements changent de plate-forme.

C'est pour ces raisons qu'il faut agir vite. Afin de ne pas se trouver, à un moment donné, attablé devant des assiettes vides. Il aurait peut-être mieux valu qu'on invitât au lancement, le plus de monde possible. Premièrement pour la forme et deuxièmement pour renseigner les Franco-Manitobains qui sont les plus près de la fosse. Ceux qui ne s'intéressent pas à la francophonie soit parce qu'on ne leur explique pas ce qui se passe ou soit parce qu'ils sont convaincus que rien d'intéressant ne se passe.

Cette fois-ci, il ne s'agit pas uniquement de belles paroles lancées à tort et à travers mais bel et bien d'un projet concret qui, s'il est bien orchestré, portera ses fruits. Les moins convaincus pourront toujours se faire dire que, pour une fois, la communauté franco-manitobaine gratte le fond de ses poches pour s'assurer d'un avenir non seulement culturel, mais aussi économiquement indépendant. Si le premier tombe à l'eau d'ici l'utilisation des intérêts accumulés, la communauté pourra toujours s'agripper à l'aspect économique de Francofonds. Tout ne sera pas perdu. L'argent sera disponible et pourra être utilisé à d'autres fins. Et la communauté franco-manitobaine sera forte économiquement.

A Saint-Boniface

Le commissaire aux langues officielles inaugure le bureau régional

Le commissaire aux langues officielles, M. Maxwell Yalden, a procédé, le mardi 21 novembre, à l'inauguration officielle du bureau régional de Winnipeg situé à Saint-Boniface, au 170 de la rue Marion. M. Yalden a adressé la parole à des fonctionnaires municipaux, provinciaux et fédéraux, ainsi qu'à d'autres invités à la cérémonie d'ouverture.

Comme on le sait, le représentant régional du commissaire aux langues officielles est M. Maurice Gauthier.

LA sfm NOUS INFORME

Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

LE DÉVELOPPEMENT À LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Par l'entremise d'une coordonatrice en développement communautaire, la Sfm veut rendre ses actions plus efficaces dans les communautés franco-manitobaines. Afin d'assurer une présence et une vitalité francophone dans les régions, la Sfm offre les outils et services suivants:



Pauline Hince, coordonatrice

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- établir un réseau de communications entre la Sfm et les communautés
- diffuser l'information disponible
- coordination au niveau local (sur demande)
- aider dans le développement du leadership local
- éveiller une conscience de co-responsabilité entre organismes (locaux, régionaux, provinciaux)
- organiser et participer à des sessions de formation (en réponse aux besoins et demandes de divers organismes)
- fournir de l'aide organisationnelle (sur demande)
- encourager les communautés francophones à se donner un plan de développement (à moyen et à long termes) par le truchement d'un programme communautaire
- participer à des projets spéciaux.

Le partage des expériences

La ressource naturelle la moins utilisée au Canada est sans aucun doute le talent et l'expérience des citoyens. Afin de voir à ce que ces connaissances portent fruits, la communauté doit savoir qui a quel talent. Pour ce faire, l'Institut d'éducation permanente (Institute for Continuous Learning) compile les noms des individus qui désirent partager leurs expériences avec les autres. Si vous êtes intéressé à participer, s'il vous plaît téléphonez au 943-2554.

■

Le Club Charleswood se réunit

Les membres du "Charleswood Senior Social Club" se rencontreront chaque après-midi à 13 h 30 au Saint-Mary's Hall, boulevard Rablin, à l'angle de la rue Haney. La programmation sera organisée par les membres du groupe, et elle pourra comprendre des activités aussi diverses que des jeux de quilles sur pelouse et tapis, de la danse, de l'artisanat, des parties de cartes, de fléchettes, des films et bien d'autres. Nous vous invitons à nous faire part de vos idées à la prochaine réunion.

■

"Francophonie manitobaine"

Chaque mercredi à 22 h, le Centre culturel franco-manitobain présente, au canal 13, une émission télévisée intitulée "Francophonie manitobaine".



Une cinquantaine de personnes se sont recueillies, le jeudi 16 novembre, devant la pierre tombale de Louis Riel, au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface. Des prières ont été récitées en métis, en français et en anglais. Des couronnes de fleurs ont été placées au pied du monument en guise de respect pour un homme qui avait autant la foi dans sa race qu'en Dieu. Louis (David) Riel est mort pendu en 1885.

Sur la photo, nous remarquons Mgr Maurice Baudoux récitant un des discours tenues à l'occasion de la réunion.

tribune libre

M. le Rédacteur en chef

Monsieur,

Suite au petit commentaire que vous avez glissé sur le ciné-club du Cusb, en page huit de votre dernière édition, vous serait-ce possible de faire une correction?

Les projections ont lieu le JEUDI à 20 h et **non le mercredi**.

Quant au fait que les films présentés ne frisent pas le génie, comme vous le mentionniez, nous croyons que ce commentaire reste fort discutable. Entre le cinéma à sensation et le *cinéma pour intellectuels, il y a toute une marge de possibilités...* Nous avons tenté de répondre aux besoins d'un public fort varié. Nous n'avons pas la prétention d'avoir réussi totalement.

Enfin, le comité culturel reste ouvert à toute(s) suggestion(s) pouvant satisfaire les adeptes du cinéma en français.

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous aviez quelques suggestions à nous proposer.

Le comité culturel du Cusb.

Ndrl. On pouvait lire dans La Liberté du 9 novembre "tous les films... ne frisent pas le génie". Or vous laissez faussement entendre que nous mettions "Z" dans le même sac que "X13".

Quant au souci de répondre aux besoins d'un public varié, fort bien. Il reste que le public a sanctionné de sa présence les films de qualité et non les "navets" comme "X13". Il n'y a pas que le cinéma à sensation ou le cinéma pour intellectuels. Il existe aussi -tout simplement- le cinéma de qualité.

"Noël vu par les écoliers" dans La Liberté

A l'occasion de la fête de Noël, La Liberté publiera, comme par les années passées, un cahier spécial du temps des fêtes.

Cette année, les pages du journal seront ouvertes aux écoliers de tous âges, tant du niveau primaire que secondaire ou universitaire, qui auront écrit des textes sur des sujets reliés à cette période de l'année.

Une invitation est lancée aux enseignants du Manitoba français pour qu'ils suggèrent aux élèves la rédaction de textes. Le thème choisi devra être relié à la période des fêtes et les textes pourront prendre diverses formes: contes, compositions littéraires, poèmes, etc.

Il faudrait que les textes parviennent à La Liberté avant le jeudi 7 décembre, de façon à donner suffisamment de temps à notre comité de lecture pour tout parcourir avant la publication du numéro de Noël, le 14 décembre.

La Liberté publiera dans ce numéro les textes jugés les meilleurs. Les textes devront être signés et accompagnés d'une photo de leur auteur. L'âge et l'année scolaire devront aussi figurer. Pour de plus amples détails, communiquer avec la rédaction.

Chez les Saints-Martyrs-Canadiens

Le comité des parents des scouts et guides de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens organiseront une vente de pâtisseries les 2 et 3 décembre après les messes. S'il existe des paroissiens sûrs de leur talent culinaire, ils peuvent mettre leurs connaissances au service de ce projet. Pour se faire connaître, il suffit de composer 256-5328 de jour, ou 257-2771 en soirée.

D'autre part, le Club Béliveau organise encore cette année une soirée de la veille du jour de l'an. Il paraît que les billets se vendent bien. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 253-2497.

■

Francophonie au canal 13

Chaque mercredi, à compter de 22 h, le Centre culturel diffuse une émission télévisée au canal 13. "Francophonie manitobaine" est une émission d'une demi-heure qui se compose d'un bulletin d'informations sur les activités culturelles en cours, de reportages ou d'invités en studio issus du milieu francophone.

■

"Sonnez les matines"

On espère tous que les comédiens du Cercle Molière qui jouent, du 24 novembre au 2 décembre (avec relâche le 27), dans la pièce de Félix Leclerc "Sonnez les matines", sous la direction de Jaque Rochon, seront en forme. Tous les fervents de théâtre français et les admirateurs du Cercle souhaitent oublier vite l'impression moyenne qu'avait laissée la dernière saison.

■

Le Ccfm en bref

Semaine à venir chargée pour le Centre culturel franco-manitobain en fait d'activités culturelles. Le 29 novembre, à 20 h, se donnera un "Concert Marius Benoist"; le 1er décembre à 20 h 30 se déroulera une danse avec Marcel Meilleur; et le 3 décembre, dans le cadre des Jeunesses musicales, le Ccfm présentera Christian DiMaccio.

■

Échanges de livres entre le Canada français et anglais

Le Conseil des arts du Canada lance une invitation aux institutions et organisations canadiennes qui désireraient bénéficier d'un programme destiné à encourager la lecture de livres canadiens de langue française au Canada anglais et, inversement, la lecture de livres canadiens de langue anglaise au Canada français.

Aux termes de ce programme, le Conseil offre des livres en langue française aux institutions et organisations du Canada anglais et des livres en anglais à celles du Canada français. Il met aussi à la disposition des groupes minoritaires de l'une et l'autre langue des livres canadiens en leur propre langue. Les livres, groupés en lots de cent volumes chacun, seront choisis parmi les oeuvres marquantes de la littérature canadienne.

Pour pouvoir bénéficier de ce programme, les institutions et organisations doivent avoir une bibliothèque et montrer qu'un lot de livres leur serait utile à des fins d'enrichissement et d'échanges culturels.

Les formules de demande s'obtiennent du Service des lettres et de l'édition du Conseil des arts du Canada, et la date limite de présentation est le 31 décembre. Les résultats seront annoncés au cours du Festival national du livre qui se tiendra du 2 au 8 avril 1979 sous les auspices du Conseil des arts.

■

Hebdo-science, au service des hebdos régionaux.

C'est le mardi 21 novembre qu'a été posté le premier numéro d'Hebdo-science, un service gratuit d'information scientifique destiné exclusivement aux hebdos de région ou de quartier. Hebdo-science est une initiative de l'Association des communicateurs scientifiques, appuyée par l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences et la Fédération québécoise du loisir scientique, et subventionnée par le Conseil des sciences du Canada.

Ce premier numéro comprend quatre textes: l'un porte sur les 2 satellites américains qui doivent arriver sur Vénus les 4 et 9 décembre, un autre sur la pratique médicale dans les Clsc et les cliniques privées, un troisième traitera de la fabrication de la neige artificielle dans les centres de ski, et un dernier parlera du récipiendaire du prix Kalinga 1978, le vulgarisateur Fernand Séguin.

■

Pulsations, tions, tions

Si vous êtes un habitué (ou une habituée) du poste Cksb, vous savez qu'après Cahier manitobain vient Pulsation, de 18 h 15 à 20 h 30, une émission de musique "différente" et qui vise les jeunes en particulier, comme l'explique François Pilon, le réalisateur. L'animation est assurée par Christian Leroy. Pour ceux qui n'écoutent Cksb qu'à l'occasion, tentez l'expérience "Pulsation". Histoire d'oublier un peu le fleuve de musique "disco" déversé à jet continu par les "autres" stations.

■

Les services de volontaires sont requis

Les services de volontaires sont requis pour enseigner, une demi-journée par semaine, les connaissances de base du travail du bois et la bonne utilisation des outils manuels. Ces cours sont tenus à l'intention des filles et des garçons âgés de 14 à 17 ans. Les volontaires peuvent aussi enseigner la couture afin que les élèves puissent entreprendre individuellement des projets artisanaux et dans le travail du bois.

Un volontaire pourrait aussi rendre service à un jeune garçon âgé de cinq ans, Micheal, qui a besoin d'être en rapport avec un homme mûr. On demanderait au volontaire en question de participer *une fois par semaine, avec Micheal, à un événement quelconque.*

Si vous pouvez contribuer à un ou l'autre des projets, entrez en communication avec Donna Cawker, coordonnatrice, Services personnels du Fort Garry, en composant le numéro 475-9130.

Attention Bicolo!



Nous vous avions fait part, dans un récent entrefilet intitulé "Bicolo amoureux?" que notre jeune ami était tombé amoureux de la nouvelle miss Canada, la toute belle Heidi Quiring de Steinbach au Manitoba. En tout cas, nous souhaitons qu'il ne devienne pas jaloux de M. Sterling Lyon, qui a remis récemment une peinture à miss Canada, représentant un crocus, l'emblème floral de notre province.

En LIBERTÉ... surveillée!

●

Le Franco-fun

Au lancement de Francofonds le président de la Société franco-manitobaine, M. André Fréchette, a mal prononcé -à deux reprises- Francofonds. Il a dit quelque chose comme "francophone" ou "franco-fun"... Sûr de lui, il a aussi affirmé: "Plus on oublie, moins on se souvient". Quand on avance, on ne recule pas...

●

La culture économique

Comme on n'est plus à un lancement près, des penseurs distingués ont lancé, le jour de la conférence économique, le concept de la "culture économique". La culture, c'est ce qui reste après avoir tout dépensé.

●

Le monopole de la publicité

La conférence économique de la Sfm a servi de tribune publicitaire à maintes occasion. Et même pas toujours au profit de la Société franco-manitobaine. Citons pour exemple l'attitude indélicate de M. Gilles Racine, d'une certaine Banque fédérale de développement qui, au lieu de répondre aux questions concernant le petit commerce, a passé son temps à donner le numéro de téléphone de la Banque. Dans la *même veine, M. Laval Cloutier, le directeur du collège communautaire a littéralement monopolisé la parole, durant l'atelier sur l'éducation économique.* Pour vanter son produit, on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

●

Une pilule dorée

Tous les parents savent que les enfants atteints d'un virus n'aiment pas le goût généralement mauvais des médicaments. C'est pourquoi la médecine a inventé des médicaments spécialement faits pour eux et qui ont des saveurs de bonbon. Si on transpose cette opération de "marketing" - parce que c'en est une - chez les adultes, on obtient des "découvertes du siècle". La seule différence, c'est que le goût sucré est substitué par un beau conseil d'administration... Il y a de ces penseurs, vous savez!

●

L'impossible Bicolo

Bicolo chercherait par tous les moyens à retourner chez la voyante pour savoir si un projet d'autofinancement de bandes dessinées serait réalisable. Il vient de lui téléphoner pour prendre rendez-vous, mais celle-ci lui a répondu qu'elle était "incapable de prévoir l'impossible". Tiens, tiens...

●

"Prenez votre pilule"

Une dame a téléphoné à la rédaction de La Liberté en disant qu'il lui était impossible de se faire répondre en français quand elle téléphone à l'hôpital général de Saint-Boniface. On peut le vérifier en composant les numéros 233-8563 et 237-2193. Oui/yes.

Les conférences économiques démarrent

Plus d'une centaine de Franco-Manitobains ont décidé de se mettre à l'heure économique en participant, le samedi 18 novembre, à une première conférence économique organisée par la Société franco-manitobaine. De fait, cette première aura été marquée par l'ambition certaine, sinon le besoin, qu'ont de plus en plus de citoyens de prendre en main des rouages économiques.

par André-Yves Rompré

Ouverte officiellement en début de matinée par le président de la Sfm, M. André Fréchette, la conférence économique s'est avérée fort utile si l'on en juge par le nombre des sujets qui ont été traités et qui, dans bien des cas, n'avaient jamais autant soulevé d'intérêt auparavant.

"La bonne volonté sans connaissance, objectif ou orientation précis, ça ne suffit pas", avait d'abord suggéré le président Fréchette dans son message d'ouverture. On devinait aisément à travers l'essence de ce voeu pieux qu'il était grand temps que les Franco-Manitobains se décident à prendre en main leurs outils économiques.

Le programme de la journée répondait amplement à leurs attentes: d'abord, une conférence donnée par M. Eric Forest, adjoint au président-directeur général de la Fédération des *caisses d'entraide économique du Québec*, *conférence au cours de* laquelle la naissance de cette Fédération a été évoquée. Son évolution aussi: création en 1960 d'une première caisse d'entraide, avec 25 investisseurs. Aujourd'hui, la Fédération compte 217,000 membres, et l'an dernier, son taux de croissance a été de 60 pour cent!

Dès le début de l'après-midi, pas moins de six ateliers à caractère strictement économique ont occupé les participants: clubs d'investissements, développement touristique à Saint-Boniface, impôts et taxations, éducation économique, petits commerces et, enfin, immeubles et hypothèques.

En fin de journée, une plénière a donné lieu à la formulation de diverses recommandations présentées par les six ateliers.

Au nombre des recommandations soumises, il faut retenir les suivantes: la Société franco-manitobaine doit fournir l'aide organisationnelle nécessaire à la création de clubs d'investissements. La seule procédure à suivre est de téléphoner au coordon*nateur économique de la Société*, et de l'aviser de ses intentions.

Deuxièmement, urgence de créer une corporation touristique à Saint-Boniface dont l'objectif sera de mettre en valeur le potentiel touristique et d'identifier les marchés possibles d'investissements à caractère touristique.

Troisièmement, il a été recommandé que des programmes de cours soient offerts aux élèves, dès les niveaux primaire et secondaire pour que ceux-ci se familiarisent en bas âge avec les rouages de l'économie. Il a également été suggéré à cet égard que les cours offerts au collège universitaire de Saint-Boniface soient réévalués en fonction des besoins des étudiants, et que le collège apprécie (enfin) le rôle qu'il a à jouer au niveau économique.

Plusieurs conférenciers ont animé ces ateliers, la plupart étant des figures connues du Manitoba français: MM. Maurice Therrien, Michel Lagacé, Gérald Turenne, Jean-Paul Gobeil, René Piché, Ronald Bisson et Gilles Racine. A noter que ce dernier, de la Banque fédérale de développement, n'a pas assisté à la plénière en fin de journée, bien que sa présence ait été réclamée par de nombreux participants, des opposants à la Banque fédérale pour la plupart.

L'animateur de la journée a été M. Daniel Foidart, du Centre de recherches au Cusb.



Des visages attentifs durant la plénière de la conférence économique. De gauche à droite: MM. René Piché, Michel Lagacé, Eric Forest, Donald Foldart, Roger Millier et Jean-Paul Gobeil.

Les caisses d'Entraide n'ont fait que grandir

La première caisse d'entraide a modestement vu le jour à Alma, au Québec, en 1960. Vingt-cinq personnes ont chacune investi $3,000 et se sont donné un but: bénéficier localement d'une source de financement à long terme qui tienne compte des besoins du milieu.

Aujourd'hui, 65 caisses d'entraide économique forment une Fédération qui jouit d'un actif de $800 millions et dont 217,000 Québécois sont membres.

par André-Yves Rompré

Dès la première année d'existence de la première caisse, des intérêts de 12 pour cent ont été perçus par les 25 membres. Un vaste projet allait ainsi naître: le développement régional.

Six principes fondamentaux devaient régir la structure naissante, pour donner au mouvement une sorte de philosophie de base avec des objectifs précis.

La régionalisation des capitaux d'abord. En mettant en commun les ressources financières d'une région, celle-ci sera capable de présider à son propre développement économique.

En second lieu, le principe de la "régionalisation des cerveaux". Bannir à tout jamais le mythe de l'incompétence des Canadiens français en matière de gestion financière. La motivation à devenir et à former des animateurs économiques.

Troisième principe, la "démystification de l'argent". C'est-à-dire mettre en plan un projet, et trouver les capitaux nécessaires pour le développer. C'est la formule de l'emprunt destiné à l'investissement sûr, et non tout simplement des capitaux qui "dorment".

Quatrième principe régissant les caisses d'entraide, la "contamination économique", comme l'appelle M. Eric Forest, adjoint au pdg de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec. Il l'explique en disant que lorsqu'un nouveau membre se joint à "l'Entraide", il lui faut travailler pour le mouvement en "contaminant trois personnes de son milieu". Bref, la multiplication des pains...

Le cinquième principe, peut-être le plus important, celui du "développement continuel". La conséquence logique de l'investissement chez soi. "Une caisse qui a investi $5 millions cette année dans sa région, l'an prochain, grâce à l'augmentation du capital et de l'argent remboursé sur les prêts de la dernière année, devra investir $7,5 millions; dans deux ans, $9 millions; dans 4 ans, $12 millions, etc.", cite-t-on en exemple.

Enfin, le sixième principe, par le "gigantisme régional", l'entraide économique veut des caisses dont l'actif atteint $50 ou $100 millions chacune.

Un avenir économique, oui mais...

Il faut former des Franco-Manitobains compétents

Il n'y a aucun doute à avoir là-dessus: les Franco-Manitobains traversent une période de transition qui va définitivement sceller leur avenir. Les communautés rurales francophones, berceaux de la francophonie au Manitoba continuent de se désintégrer. La langue française est de moins en moins identifiée à la religion, qui a pourtant assuré (artificiellement?) le maintien de notre langue. Les francophones poursuivent leur migration vers les grands centres urbains, car il faut bien trouver de l'emploi. Autant de facteurs qui contribuent à diminuer le sentiment d'appartenance à la francophonie.

par Bernard Bocquel

Comme l'a expliqué M. Michel Lagacé, le directeur du Centre de recherches du collège universitaire de Saint-Boniface dans une présentation de la situation économique des Franco-Manitobains, lors de la conférence de la Sfm; "Un mode de vie, un système de valeurs, une cohésion sociale sont en voie de disparition". Et d'ajouter: "Leurs remplaçants ne sont pas clairement perçus". Peut-être en effet est-il encore trop tôt pour répondre sans nuance à la question "Va-t-on vers une folklorisation pure et simple du fait français; ou allons-nous assister à une seule transformation qui tiendra compte de la réalité d'aujourd'hui?"

Un chose paraît acquise, et depuis bien longtemps, même si tous les "penseurs" et autres "sauveurs de race professionels" ne s'y sont pas attardés. La francophonie au Manitoba repose sur la faculté des francophones à prendre en main autant de leviers économiques que possibles. Car comme le note fort justement Michel Lagacé: "Les villages, loin de se suffire autant que dans le passé, sont tombés dans des zones économiques plus larges. (...) L'économie régionale, provinciale ou nationale remplace le contrôle exercé auparavant au niveau local".

Trouver les personnes compétentes

Alors, vont s'empresser de clamer certains, tâchons de nous assurer une forme de contrôle des économies régionale et provinciale, voire nationale. Seulement voilà, les choses sont loin d'être aussi simples. Au Manitoba français, il serait trop beau de pouvoir régler un problème en mettant le doigt dessus. Il faut encore trouver les personnes compétentes capables de dominer la situation. Et si l'on peut s'improviser (ou presque) animateur culturel, lorsqu'il s'agit de parler chiffres, une solide formation économique est requise.

"Il paraît donc urgent de s'adapter à la situation actuelle en tentant de prendre un contrôle partiel de l'économie locale et régionale", souligne M. Lagacé. Entre autres, il propose "d'assurer le développement des entreprises économiques francophones existantes; de créer des entreprises nouvelles là où les ressources locales et le marché les justifient; d'obtenir la localisation des entreprises publiques ou privées non francophones dans des régions francophones défavorisées pour arrêter l'hémorragie de la main-d'oeuvre et obtenir la participation des représentants de la communauté francophone dans les décisions économiques et politiques qui touchent les communautés".

Non pas que de telles propositions ne soient pas réalistes. Bien au contraire. Mais une fois de plus, il s'agit de ne pas perdre de vue la mentalité des entrepreneurs franco-manitobains, encore qu'il ne faille pas généraliser. Il reste que le comportement de l'entrepreneur francophone moyen affecte les possibilités d'un développement économique. Michel Lagacé affirme: "La peur de l'incertitude et du risque, le complexe d'insécurité paralysent l'action et assurent un rendement peu efficace".

Puis le directeur du Centre de recherches se fait plus précis. "A mon avis, on rencontre encore trop souvent l'attitude qu'il est normal que les francophones soient peu ou mal organisés pour atteindre leurs objectifs. Un certain style de leadership semblerait même ne pas vouloir s'embêter avec la question fondamentale de se fixer des objectifs précis et réalisables. Une telle attitude se traduit normalement par l'inconséquence des démarches, l'incapacité d'agir en fonction de buts fixés d'avance et la médiocrité des résultats obtenus. L'éclatement de crises ne saurait être surprenant".

Défendre la langue et la religion

Derrière les formules d'usages, Michel Lagacé a le mérite et le courage de remettre clairement en question une forme de leadership qui n'a plus sa place aujourd'hui. Cette élite, issue



M. Michel Lagacé, le conférencier de l'atelier consacré à l'éducation économique.

de professions libérales, qui se donnait pour mission de défendre la langue et la religion. Mais cet économiste de formation ne s'arrête pas en si bon chemin. "L'illusion que le succès n'est pas possible se confirme dans l'expérience vécue. Elle fait que la médiocrité devient la norme et que toute compétence devient menaçante à un leadership ancré dans ses attitudes traditionnelles". Voilà qui s'appelle mettre les points sur les "i".

Malheureusement, l'éventail des personnes francophones qui sont à l'aise avec les techniques de gestion modernes, qui disposent d'une formation solide, est trop restreint. Où se trouvent les spécialistes en gestion, en sciences économiques, en informatique ou en statistiques? Où sont ces gens capables d'assumer et d'assurer un nouveau leadership? Et s'ils n'existent pas en nombre suffisant -ce qui semble évident- quelle est l'institution d'enseignement francophone qui pourrait les former? Or la seule université francophone au Manitoba, le collège universitaire, n'offre pas la possibilité de telles études.

"Un milieu qui doit continuellement faire appel au Québec pour recruter les professionnels dont il a besoin ne peut pas se refuser un examen fondamental de cette question", constate le directeur du Centre de recherches. Nul doute que le collège universitaire de Saint-Boniface devrait être un élément essentiel dans la formation de jeunes, en fonction de la société actuelle et des exigences propres au milieu. Le collège, cette vénérable institution, s'est toujours vanté de produire l'élite franco-manitobaine. S'il veut continuer dans cette voie, il va falloir qu'il offre autre chose qu'un cours d'introduction en sciences économiques.

D'ailleurs, il est ressorti de l'atelier consacré à l'éducation économique la nécessité de réévaluer les priorités du collège, qui ne peut pas se permettre un rôle passif dans ce domaine. A lui d'inciter les jeunes. Toutefois, un participant à l'atelier a remarqué perfidement qu'aucun représentant du collège universitaire n'avait jugé bon d'être présent à cette conférence en économie. Alors que le collège communautaire, en revanche, était représenté.

On le voit, le développement économique chez les Franco-Manitobains est loin d'être assuré. Et il ne le sera pas tant qu'une stratégie globale, qui répondra aux souhaits des francophones, ne sera pas formulée. *Une stratégie qui doit être élaborée par des gens compétents dans le domaine économique.* Restent deux problèmes de taille: trouver ces personnes et faire en sorte que les pseudo-économistes et autres incompétents ne puissent leur mettre des bâtons dans les roues.

Heure de tombée vendredi 15 h.

Gabrielle Roy- au temps du journalisme

En tant que romancière, Gabrielle Roy jouit d'une renommée indiscutable, mais comme journaliste et essayiste manitobaine, elle était pratiquement méconnue. Un ouvrage publié à Montréal vient de combler cette lacune...

par Alexandre L. Amprimoz

Il n'est pas nécessaire de présenter Gabrielle Roy, surtout pas à Saint-Boniface. Mais il faut avoir lu la totalité de son oeuvre pour se rendre compte jusqu'à quel point l'Ouest en général et le Manitoba en particulier ont nourri l'âme de cette grande romancière. Dans *La petit poule d'eau* (1950), *Rue Deschambault* (1955) et *La route d'Altamont* (1966), elle évoque le pays de ses ancêtres tandis que dans *La montagne secrète* (1961), elle peint l'immensité de l'Ouest canadien. Ses ouvrages plus récents comme *Ces enfants de ma vie* (1977), *La rivière sans repos* (1970) et *Un jardin au bout du monde* (1975) confirment, plus ou moins directement, son inspiration manitobaine.

Avec *Fragiles lumières de la terre* (1978), c'est la source même de cette inspiration qui nous est livrée. En effet, les éditions Quinze nous offrent avec ce volume les "Ecrits divers 1942-1970", c'est-à-dire quinze articles de Gabrielle Roy. Le Manitoba est le sujet explicite de neuf de ces textes. On y retrouve les reportages sur les Huttérites, les Mennonites et les Sudètes *que la jeune journaliste fit en 1942-43 pour le Bulletin des agriculteurs*. Mais des articles ultérieurs et plus imposants, comme "Le Manitoba" (1962) ou "Mon Héritage du Manitoba" (1970), soulignent d'une manière indiscutable l'importance que la terre natale a eu pour Gabrielle Roy: "De tout ce que m'a donné le Manitoba, rien sans doute ne persiste avec autant de force en moi que ses paysages".

Une prophétie de la solidarité

Au delà de l'intérêt littéraire, qui fait de *Fragiles lumières de la terre* une clé des oeuvres romanesques de Gabrielle Roy, il faut lire ce livre comme une prophétie annonçant la solidarité entre francophones: "Je rêve d'une fraternité s'établissant du moins entre nous, de l'Acadie, du Québec, des colonies ontariennes, des Prairies".

Tout n'est, bien entendu, pas que journalisme. L'ouvrage comporte des textes du genre"Comment j'ai reçu le Femina". On y voit Gabrielle Roy à Paris quand le jury du célèbre prix est sur le point de la couronner pour son grand roman *Bonheur d'occasion* (1945). Dans cette veine le texte "Retour à Saint-Henri" évoque l'amour et la compassion que l'écrivain éprouve pour ses personnages. Ces aveux sont semblables à ceux d'une autre grande romancière qui a bu à la source de l'inspiration manitobaine: Margaret Laurence.

Ainsi, que Gabrielle Roy décrive les paysages de son enfance ou ceux des vieux pays, elle est toujours inspirée par la liberté et l'espoir humains. Cela se voit même dans son évocation d'une fabuleuse "Camargue": "Des hommes libres, des hommes sans envie. Ils ne demandaient rien, ne donnaient rien, tout entiers abandonnés à l'étrange pays envoûté auquel ils ressemblaient". Elle voit donc ce paysage du sud de la France, comme ceux du Manitoba, avec sa vision qui appelle pour elle son horizon, c'est-à-dire "le cercle enfin uni des hommes".

Dossier Onf

Le front commun des Comités d'action régionaux de l'Ontario, de l'Acadie et de l'Ouest, formé après l'annonce, en début d'automne, faite par le bureau d'administration de l'Office national du film de mettre la hache dans les programmes "Régionalisation" continue de mener sa lutte au niveau des principes.

Deux documents ont été rendus publics cette semaine par les Car, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Vancouver.

Le premier document intitulé "Sources extérieures de financement et de viabilité" rend compte de la participation active des populations régionales depuis la création des programmes "Régionalisation". "Il est le témoin", disent les Comités d'action régionaux, "d'un investissement financier qui perd sa rentabilité une fois le programme aboli".

Le deuxième document, intitulé "Les exigences pour une véritable régionalisation à l'intérieur de l'Office national du film du Canada", présente une évaluation constante du programme d'implantation de cinq ans par les responsables régionaux qui ont "vécu quatre années d'existence sous l'épée de Damoclès étant donné les crises réelles ou fabriquées dont ils furent victimes à maintes reprises".

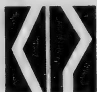
Les Comités d'action régionaux font des pressions pour que le ministre responsable du dossier, M. John Roberts, rejette la décision du conseil d'administration de l'Onf et l'oblige à revitaliser les programmes "Régionalisation".

Les Comités d'action régionaux ont demandé une rencontre prochaine avec le ministre, voilà trois semaines, et sont toujours dans l'attente d'un accusé de réception.

Une Caisse Populaire, c'est votre intérêt.

Pour vos épargnes à long terme, votre Caisse Populaire vous offre des dépôts à terme à des excellents taux d'intérêt.





LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA

EN DIRECT



— LA COUPE GREY —

Samedi 25 novembre à midi:

- Le défilé de la coupe Grey 78 avec ses chars, ses fanfares et ses clairons

Dimanche 26 novembre à 11 h 30:

- Vers la coupe Grey

  une émission relatant l'histoire de la Ligue canadienne de football, de ses débuts à 1978

Dimanche 26 novembre à midi:

- Le match de la coupe Grey mettant aux prises les équipes gagnantes de l'Est et de l'Ouest du Canada.

AMIS SPORTIFS SOYEZ À VOTRE POSTE!

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 25 novembre au 2 décembre

EN ROUTE
VERS SAINTE-ANNE
(autre fois appelée Pointe-des-Chênes)
dimanche à 19 h



En compagnie d'un groupe de résidents de la Villa Youville, Denis Chagnon retracera l'histoire de cette localité, histoire inhérente à celle du Chemin Dawson, premier à relier l'Est et l'Ouest du pays.

Le père Eugène Voyer, auteur d'un livre sur l'histoire de Sainte-Anne et M. Louis Bernardin, directeur de la Villa Youville, participeront également à l'émission.

Soyez du voyage... dimanche à 19 h 00

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE
ouvert aux moins de 21 ans et lancé par

- **THÈME:**
  CE QUI VOUS INTÉRESSE
- **POSSIBILITÉS**
  - photo noir et blanc
  - photo couleur
  - diapositive.

NOTE: un poème ou une légende devra accompagner chaque oeuvre

- **PRIX**
  1er - $100 offert par Dimension J
  2e - $50 offert par Pulsation
  3e - $25 offert par Pulsation

DATE LIMITE: le 7 décembre.



Envoyez vos oeuvres
à
Concours Photo
Dimension J
Cbwft
Cp 160
Winnipeg.

À SUPERSTAR
Vendredi à 20 h 30

En grande vedette: Louise Forestier

Réjouissez-vous! Louise Forestier sera l'invitée de Jacques Boulanger à l'émission **Superstar,** télévisée le vendredi 1er décembre à 20 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada.

Avant d'entreprendre son année sabbatique, notre fantaisiste, qui a fait courir les foules de Montréal et de Paris, participera à cette émission au cours de laquelle on procédera au tirage de la Loto-Canada, la loterie nationale, en direct d'Ottawa.



Jacques Boulanger



L'animateur de la série **Superstar,** Jacques Boulanger, interprétera la version française de *Sir Duke*, une chanson de Stevie Wonder.

Au cours de cette émission, Jacques Boulanger nous invitera à assister, en direct d'Ottawa, au tirage des numéros gagnants de la Loto-Canada.

Pour être informé, bien informé
ne manquez pas votre rendez-vous,
celui que vous fixe



du lundi au vendredi à 18 h 30
avec Pierre D'Auteuil et François Riopel.

AUX BEAU DIMANCHES cette semaine



À 19 h 30: FAUT VOIR ÇA... DIANE DUFRESNE

Un récital tourné au Mexique ainsi qu'à l'Olympia de Paris lors d'un tour de chant de la chanteuse québécoise.

À 20 h 30: L'OBSERVATEUR

Pierre Olivier



Un magazine télévisé de l'actualité culturelle animé par Pierre Oliver. L'Observateur a décidé de relver le défi de présenter aux téléspectateurs des films inédits créés spécialement par des cinéastes connus.
Ces oeuvres, d'une durée de 9 à 12 minutes, seront chacune l'équivalent d'un long métrage dans le sens qu'il s'agira d'une oeuvre de fiction conçue comme un long métrage, mais de courte durée.

À 21 H 30: " LES RACES HUMAINES. MYTHE OU RÉALITÉ".



Un dossier consacré à l'étude des races humaines à la définition de leurs différences et leurs similitudes et, par conséquent, au racisme.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

25 novembre

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 CANDY

9:30 KARINO
''La course''

10:00 L'ODYSSEE DE SCOTT HUNTER

10:30 LES HEROS DU SAMEDI
''Handball''. Du Centre Claude-Robillard.

11:00 TELEJEANS

12:00 LE DEFILE DE LA COUPE GREY
Directement de Toronto.

14:30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française.

15:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
''5e semaine de la course''

16:00 BAGATELLE

17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

18:00 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud.

19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

21:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Lucile Cousineau, Gaston Lepage et Claude Préfontaine. Rita ne veut pas que Luce voie le manteau de fourrure qu'elle vient d'acheter. Procule invite Mme Saint-Amant à sortir. Réal.: Louis Bédard.

22:00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
''La Multiplicité des sens''. Particularismes sensoriels qui caractérisent certains animaux et permettent leur survivance.

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Crédit social.

23:10 CINEMA
Les Riches Familles (Rosie). Comédie réalisée par David Lowell Rich, avec Rosalind Russel, Sandra Dee et Brian Aherne. Une jeune et riche grand-mère préfère sa petite-fille qui l'aime et la comprend, à ses deux filles. Elle décide un jour d'acheter un vieux théâtre. Ses filles et son gendre, qui craignent pour leur héritage, la font interner. Sa petite-fille vole alors au secours de sa grand-mère avec l'aide d'un avocat (USA 67).

24:50 CINE-NUIT•
Les Amants de Tolède. Drame réalisé par Henri Decoin, avec Alida Valli, Pedro Armendariz, Françoise Arnoul et Gérard Landry. Pour sauver la tête de son fiancé, une jeune fille consent à épouser le chef de police de Tolède, homme cruel et déteste (Fr.-it. 52).

DIMANCHE

26 novembre

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 WOODY LE PIC

9:30 LES FLOUMP

9:45 UNE FLEUR M'A DIT

10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Québec.

12:00 LA SEMAINE VERTE
Echos du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

12:30 VERS LA COUPE GREY
L'histoire de la Ligue canadienne de football depuis ses débuts.

13:00 LA COUPE GREY
Directement de CNE Stadium de Toronto, les représentants de la division Est s'opposent à ceux de l'Ouest.

16:00 INITIATION A LA MUSIQUE
''Formons un orchestre'' (1re de 2).

16:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
Etude des grands problèmes scientifiques. **L'Architecture** (dernière de 5). ''De la ville cybernétique à la ville sous-marine''.

17:00 SECOND REGARD
''L'Itinéraire spirituel de Mgr de Laval, 1er évêque de Nouvelle France'' (1re de 3).

18:00 HEBDO-DIMANCHE

19:00 EN ROUTE
Vers Sainte-Anne en compagnie d'un groupe de résidents de la Villa Youville. Histoire de Sainte-Anne, inhérente à celle du chemin Dawson. Anim.: Denis Chagnon, réal.: François Savoie.

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Diane Dufresne. Au Mexique et sur la scène de l'Olympia.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Magazine culturel. ''Qui est qui?'': film inédit de Gilles Carle, interprété par Donald Pilon, Anne Létourneau et Gabriel Arcand. ''On n'a plus les pompiers qu'on avait'': de l'art pompier au design des objets qu'utilisent les pompiers. ''L'Art au centimètre carré'': comment acheter un tableau sans se faire rouler. ''Free Game'': l'impact de la culture américaine. ''Etes-vous romantique?'': interviews sur le retour au romantisme, avec Anouk Aimée, Claude Lelouch, Pierre Garneau et Pierre Bourgault. ''L'Evolution des téléromans québécois'': entrevues avec Roger Lemelin, Mia Riddez, Janette Bertrand et des téléspectateurs.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dossier. Les Races humaines: mythe ou réalité. Entrevues avec des spécialistes, sur la question épineuse des races humaines.

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 SPORT-DIMANCHE

23:10 CINE-MAGAZINE
Chronique de films - Chronique d'actualité. Animateur: Jacques Fauteux. Chef recherchiste: Jean-Louis Carqueville. Rech.: Serge Truffaut et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

23:55 D'HIER A DEMAIN
20 ans après. Documentaire réalisé par Jacques Ben Simon, avec Dr Lasry et Rafaël Mergui. Plusieurs juifs arabes d'expression française ont émigré au Québec après les manifestations nationalistes de 1956 en Afrique du Nord. Comment se sont-ils adaptés au Québec? (Can 76).

LUNDI

27 novembre

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES ORALIENS

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:15 VIRGINIE

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. ''Plein air''.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Crème glacée à la noix de coco, avec Denise Allaire.

11:30 HAROLD LLOYD•

12:00 VERS L'AVENTURE
''Le Naufrage''

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde sur ''L'Agriculture biologique'' à la suite d'un séminaire international. Urgence et nécessité de changer notre façon de nous alimenter.

14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Trois-Rivières. ''Comment bien vivre sa vieillesse''.

15:30 AU JARDIN DE PIERROT

15:45 LES CHIBOUKIS

16:00 BOBINO

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LES CIRQUES DU MONDE
Narrateur: Jean Richard. ''Le Cirque bulgare''. Le cirque est nationalisé, en Bulgarie.

20:00 TERRE HUMAINE
Jean-François perd la bague de fiançailles qu'Elizabeth lui a remise. Berthe parle franchement à son frère Jean-François. Réal.: Yvon Trudel.

20:30 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

21:00 TELE-SELECTION
Un homme à détruire (Rumour). Drame réalisé par Mike Hodges, avec Michael Coles, Ronald Clarke, Mary Baxte et Joyce Blair. Une hôtesse dans un club demande un rendez-vous à un journaliste. Moyennant une forte somme, elle lui révèlerait le nom d'un homme politique mêlé à la prostitution. Il refuse. Le lendemain on retrouve le cadavre de la jeune fille. Le journaliste veut maintenant s'intéresser à l'affaire mais en est empêché (USA).

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 26 novembre à 16 h 30.

23:50 LES BRIGADES DU TIGRE
Drame policier réalisé par Victor Vicas, avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. ''L'Auxiliaire''. La nièce du roi de Norvège est enlevée à Paris à la sortie d'un bal populaire où elle s'était rendue seule. Le commissaire Valentin croit à un enlèvement contre rançon mais voilà que d'autres femmes, toutes grandes et blondes, disparaissent.

MARDI

28 novembre

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
Le cygne.

10:15 MINUTE MOUMOUTE!

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''L'art floral''.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Un pain aux canneberges.

11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''L'Islande, terre de contraste''.

12:00 CHER ONCLE BILL
''l'Heureux Evénement''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Animation culturelle''. Activités offertes à l'heure du déjeuner ou en fin d'après-midi à la Place des Arts.

14:30 CINEMA
Raspoutine. Drame historique (Fr. 54). Histoire du moujik Raspoutine et de sa puissance auprès de la tsarine Alexandra - Evénements qui précédèrent la révolution d'octobre 1917.

16:00 BOBINO

16:30 LES EGREGORES

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LE MONDE DE DISNEY
''La Première Course''.

20:00 GRAND-PAPA
Les amis de Charles-Henri s'inquiètent de ne pas l'avoir vu depuis une semaine. Ils décident de lui rendre visite dans la soirée.

20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
''Le Substituf''. Francine étant alitée, Rémi est surpris de voir Bernie s'occuper de la maisonnée.

21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.

22:00 VIVRE SA VIE
''Le Couple''. Le couple est l'agent de l'évolution de la vie. Equilibre entre les deux principes masculin et féminin. Il n'y a pas d'amour véritable sans volonté d'amour: ce qu'il y a de sacré dans le couple, c'est la résolution de vieillir ensemble. Anim.: Jacques Languirand.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS

23:20 RENCONTRES
Invité: le père Emile Legault, csc, qui a marqué le théâtre au Québec. Préoccupé par l'avenir du Québec, il craint que ses concitoyens ne négligent la réflexion et le sens de la beauté. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dudan se raconte (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24:20 CINEMA
Le Miracle des loups. Aventures réalisées par André Hunebelle, avec Jean Marais, Rossana Schiaffino et Roger Hanin. Le duc de Bourgogne demande à Louis XI la main de sa filleule Jeanne de Beauvais. Devant le refus du roi, il fait enlever Jeanne. Robert de Neuville délivre Jeanne et prouve la traîtrise du duc.

MERCREDI

29 novembre

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
Mort de Saint-Jean-Baptiste

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 TAM TAM

10:15 YOU HOU

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand. La venue du bébé; préparation psychologique du couple. Comment préparer les enfants à la venue d'un nouveau-né; réactions, solutions.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Artisan: conseils sur la guitare, avec Daniel Ouimet, luthier. Cuisine des chefs; filets de sole bonne femme, avec Pierre Vaillon.

11:30 LES EXCLUS
''Les Enfants de l'émotion'' Problèmes des enfants vivant en milieu scolaire ''spécial'' pour inadaptation, agressivité, inhibitions.

12:00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
''Le Cheval bleu''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Les fées ont soif'' de Diane Boucher. Anim.: Louise Arcand.

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
''Que sont devenus les vieux sportifs?''

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine animée par Maurice Auger.

19:30 LA PETITE PATRIE
''Un tour pendable''. Réal.: Florent Forget.

20:00 RACE DU MONDE
Charles revient du Bas-du-Fleuve, déçu de ce qu'il a retrouvé là-bas.

20:30 HORS SERIE
Racines. Drame d'après Alex Haley. **6e:** Kunta est maintenant marié et il est devenu le cocher du docteur William. Plusieurs esclaves s'échappent vers le nord mais Kunta, devenu père, décide de rester avec sa petite famille.

21:30 SCENARIO
Journal en images froides. Dramatique de Marie-Claire Blais. Le petit françois est paralysé des deux jambes. Il se sert d'une vidéo-cassette pour mettre en images le monde des adultes.

22:00 SCIENCE-REALITE
''Les Guérisons psychiques''.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS

23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. ''La Technologie équine''. A l'institut agricole de La Pocatière: le cheval de compétition et les épreuves sportives.

24:20 CINEMA
Histoire d'une femme (Story of a Woman). Drame réalisé par Leonardo Bercovici, avec Bibi Andersson, Robert Stack, James Farentino et Annie Girardot. Alors qu'elle étudie la musique à Rome, une Suédoise s'éprend d'un Italien pour apprendre par la suite qu'il est marié.

JEUDI

30 novembre

9:00 EN MOUVEMENT
''Abdomen''. La pause-exercice au travail. Anim.: Monique Tremblay.

9:15 LES ORALIENS
''La Nouvelle Cuisine''.

9:30 PASSE-PARTOUT
''Virgule''

10:00 ANIMAGERIE
''Le Goéland'' (1re de 5).

10:15 MINUTE MOUMOUTE!

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'', avec Marguerite Mercier-Lambert, le fléché.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Tricot: chandail des Fêtes.

11:30 TES FILLES ET MES GARCONS

12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 EMISSION SCOLAIRE
FRANZ. Comédie dramatique écrite, réalisée et interprétée par Jacques Brel, avec la participation de la chanteuse Barbara.

15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI

16:00 BOBINO

16:30 SOL ET GOBELET

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
''Les Clowns''.

19:30 DU TAC AU TAC
''Du nouveau''

20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE

20:30 LES GRANDS FILMS
L'Aile ou la cuisse. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Louis de Funès, Coluche, Julien Guiomar, Ann Zacharias, Philippe Bouvard, Claude Gensac et Daniel Langlet. L'éditeur d'un guide gastronomique ne dédaigne pas de faire lui-même incognito des examens de divers restaurants. Son ennemi juré, président d'une chaîne de restaurants où l'on sert de la nourriture industrialisée, cherche à s'emparer de la maquette de l'édition prochaine du guide (Fr. 76).

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL - SPORTS

23:20 JASON KING
''En quête de personnages''. Chargé d'écrire le scénario d'un film Jason remet un texte qu'il juge parfait. Au tournage, son oeuvre est coupée et complètement remaniée. Le résultat de cette manipulation devient réalité.

24:20 CINEMA
Le fauve est déchaîné (Fluffy). Comédie réalisée par Earl Bellamy, avec Tony Randall, Shirley Jones et Edward Andrews. Un lion apprivoisé sert aux expériences de laboratoire d'un biochimiste. La police alertée par la présence dans la ville d'un animal sauvage, veut le capturer. Le savant se sauve alors avec la bête et va s'installer dans un hôtel. Le pauvre lion sème la panique dans l'hôtel (USA 65).

VENDREDI

1er décembre

9:30 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Le Tour du propriétaire''.

9:30 PASSE-PARTOUT
''Les Labours''.

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 VIRGINIE
''Un bon système''.

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Cardiologie'', avec le Dr Jean Lemire, cardiologue. Réanimation cardio-pulmonaire. Distinction entre infarctus et arrêt cardiaque.

11:00 GRANDEUR NATURE
''Le Sénateur Belcourt''.

11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
''Le Revenant''.

12:00 PRINCE NOIR
''La Dette''.

12:30 LES COQUELUCHES
Invités: Anne Andersson, le duo Breton-Cyr, Gaston Couturier et Claude Gauthier.

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De la Côte Nord. ''La Maison des femmes de la Côte Nord''.

14:30 LES ATELIERS
De Carleton. Mme Gabrielle B. Dubé s'adonne au tissage, à l'enseignement des techniques d'artisanat aux adultes, au jardinage.

15:30 FANFRELUCHE
''Barbe-bleue''.

16:00 BOBINO

16:30 ES-TU D'ACCORD?

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 LES FANTOMES DU CHATEAU
''L'Ombre d'une chance''.

19:30 LA LEGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ETOILES
Série japonaise. ''Les Immortels''. Ling Chung et ses valeureux compagnons tomberont-ils dans le piège tendu par Kao? [**dernière**].

20:30 SUPER STAR
Récital (Montréal) et tirage de la Loto-Canada. Invitée: Louise Forestier. Animateur: Jacques Boulanger.

21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Les achats collectifs de maisons. - Les pêcheries. - Les disquaires indépendants et autres. - Enquête sur la bière et test. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Animateur: Simon Durivage.

22:30 TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 CINEMA
Comment tuer votre femme (How to Murder your Wife). Comédie réalisée par Richard Quine, avec Jack Lemmon, Virna Lisi et Terry Thomas. Un dessinateur de bandes illustrées s'arrange pour vivre les aventures qu'il raconte ensuite en images. Invité à un grand dîner, il boit plus que de raison et se retrouve, le lendemain, marié à une Italienne qui ne sait pas un mot d'anglais. Son domestique suggère à son maître de divorcer, mais la nouvelle dame s'y oppose. Le mari songe au meurtre (USA 64).

1:30 CINE-NUIT
Au-delà de la peur. Drame réalisé par Yannick Andrei, avec Michel Bouquet, Michel Constantin et Marilu Tolo.

Le budget de M.Chrétien plaira aux entreprises

Une fois de plus l'honorable Jean Chrétien, ministre des Finances, a déposé un nouveau budget le 16 novembre dernier à la Chambre des communes d'Ottawa, dont voici les principaux points:

* par Lakhdar Sekiou

A partir du 1er janvier, il coûtera plus de 1.2 milliards au Trésor fédéral sous forme de déductions sur le revenu des particuliers. L'exemption personnelle de base pour une personne célibataire augmente de $220 ($2,430 à $2,650). Une hausse de 9% d'indexation qui veut refléter la montée du coût de la vie prévue pour l'année 1979.

Aussi les contribuables canadiens bénéficieront d'une hausse de $250 à $500 (maximum) de déductions sur les frais reliés à un emploi. Cette mesure profitera à 6.2 millions des 11 millions de contribuables canadiens. On estime que de ce nombre (6.2 millions) seulement 2.8 millions profiteront de la déduction maximale. Ce changement coûtera au gouvernement environ 270 millions.

Autre point, les travailleurs verront leur prime hebdomadaire d'assurance-chômage diminuer en 1979. De $1.35 au lieu de $1.50 par $100 de gains assurables pour les employés, et de $2.10 à $1.89 pour les employeurs.

Diminution de l'impôt des provinces

D'autre part le gouvernement fédéral, qui a permis ces exemptions dans son budget, diminuera indirectement l'impôt des provinces (sauf pour le Québec) puisque ces provinces sont signataires d'un accord qui fait que les contribuables font un seul rapport d'impôt. Ces exemptions se traduiront par une perte d'à peu près $400,000,000 (selon l'importance de chacune des provinces signataires de l'accord).

La baisse immédiate de 12% à 9% de la taxe de vente des produits manufacturés est une mesure qui, selon le ministre, touche à la fois les particuliers et les corporations. Quant aux corporations, elles bénéficient aussi de ce budget. Le crédit d'impôt à l'investissement qu'accordait le gouvernement fédéral, lequel devait expirer le 30 juin 1980, a été prolongé pour une période indéterminée.

Il passe de 5 à 7 pour cent pour l'ensemble du Canada, 7.5 à 10 pour cent dans les régions à croissance lente, et de 10 à 20 pour cent dans la Gaspésie et les provinces de l'Atlantique. On a étendu le crédit à l'investissement d'impôt aux achats de matériel de transport ferroviaire, aérien, maritime ou routier pour longues distances (7%).

Le Trésor fédéral se privera pour une année complète de crédit d'impôt à l'investissement d'une somme d'à peu près $500,000,000. Pour l'industrie minière le taux de déduction des dépenses d'aménagement est porté de 30 à 100 pour cent. Les petites entreprises du pays bénéficieront d'incidences d'impôt spéciales de 25% pour la recherche et le développement. Pour les autres entreprises, elles passent de 5 à 10% dans tous le pays, et à 20% dans la Gaspésie et dans les provinces de l'Atlantique.

** M. Sekiou est professeur et chargé du programme de gestion d'affaires au collège universitaire de Saint-Boniface.*

Les petites entreprises sont touchées

En outre le gouvernement fédéral veut égaliser une situation qui a profité à certains contribuables qui auparavant bénéficiaient du traitement



généreux du gouvernement à l'égard des petites entreprises. Ce sont des petites entreprises formées par des dentistes, avocats, comptables, médecins et autres professionnels pour se prévaloir des taux d'imposition plus bas que ceux offerts aux particuliers. Ils s'incorporent en petites entreprises et trouvent avantage à cette situation. Evidemment le gouvernement ne voit pas avantage à divulguer les montants dont le Trésor fédéral s'enrichira...

Toutes ces mesures se traduiront par un déficit de plus de 11 milliards de dollars en 1978, et les dépenses fédérales en 1978-79 s'élèveront à 47.3 milliards.

On constate que les deux problèmes majeurs, l'inflation et le chômage, ne seront pas résolus totalement à brève échéance puisqu'on prévoit de créer pour l'année prochaine seulement 250,000 emplois comparativement à 364,000 l'an dernier, et diminuer un peu l'inflation dans l'année à venir.

Les mesures prévues par Monsieur Chrétien ne touchent pas directement les secteurs générateurs d'emplois: le logement et la construction domiciliaire.

Toutefois le ministre des Finances n'a pas satisfait totalement les demandes de l'oppositon, du Conseil économiques du Canada, et des groupes de pression de baisser l'impôt des particuliers de plus de 2 milliards de dollars pour stimuler l'économie.

Les mesures prises au sujet des crédits d'impôt à l'investissement, de l'incitation pour les petites entreprises plairont certainement aux entreprises, ainsi que les modifications de crédit d'impôt pour la recherche et le développement, et la baisse de 12% à 9% de la taxe de vente sur les produits manufacturés. Les particuliers profiteront eux de 9% d'indexation, d'une hause de $250 à $500 des frais maximum pour se rendre à leur emploi, et de la générosité des manufacturiers s'ils effectuent une baisse sur leurs produits de 3%...

Tout de même ce budget a apporté des grands changements, quelques-uns conçus pour boucher des trous, d'autres pour encourager l'expansion des affaires, certains pour mettre fin au traitement spécial que le gouvernement accordait aux professionnels, et une augmentation d'exemptions de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Face à ce nouveau budget, les réactions sont nombreuses, mais tout le monde s'entend sur le fait que pour guérir la plaie de notre économie il nous faut plus que ces petits médicaments, ces petits médicaments qui arrivent trop tard pour guérir la maladie qui en est rendue au stade de l'épidémie...

Points saillants du 3e budget Chrétien

- **taxe de vente sur les produits manufacturés passe de 12% à 9%;**
- **hausse de $250 à $500 pour les frais relatifs à l'emploi;**
- **indexation du revenu des particuliers de 9%**

Aux fins du Régime d'assurance-chômage

On n'a plus les régions qu'on avait. On en a trois fois plus.

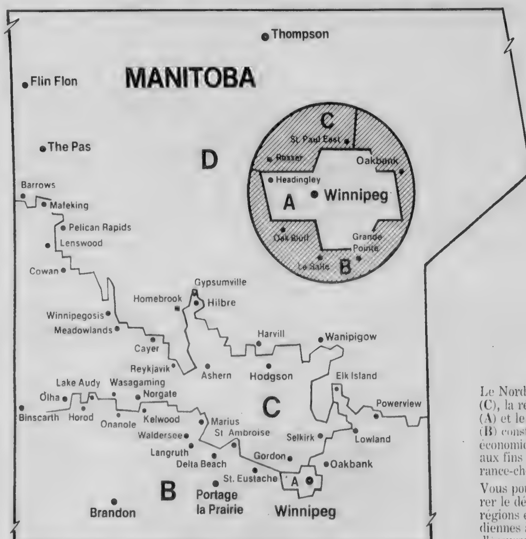
48 régions économiques au Canada au lieu de 16, soit trois fois plus, serviront désormais à déterminer l'accessibilité aux prestations d'assurance-chômage.

Déjà, dans les régions où le taux de chômage est élevé, donc où il est plus difficile pour l'individu de trouver et de conserver un emploi, le prestataire a accès plus facilement et plus longuement aux prestations d'assurance-chômage. L'augmentation du nombre de régions économiques aux fins du Régime d'assurance-chômage permet maintenant d'avoir un reflet plus fidèle des conditions d'emploi spécifiques à chaque région et d'ajuster en conséquence l'accès aux prestations.

Ce changement, qui a été annoncé il y a un an, ne touche pas les prestataires actuels. Il ne s'applique qu'aux demandes de prestations effectuées après le 11 novembre 1978.

D'autres changements au Régime d'assurance-chômage ont été proposés au cours des derniers mois. Cependant, les modifications n'entreront en vigueur que lorsqu'elles auront été approuvées par le Parlement canadien.

Au Manitoba, il y aura 4 régions économiques au lieu de 2 depuis le 12 novembre.



Le Nord (D), le Centre (C), la région de Winnipeg (A) et le Sud du Manitoba (B) constituent 4 régions économiques différentes aux fins du Régime d'assurance-chômage.

Vous pouvez vous procurer le dépliant sur les régions économiques canadiennes à votre bureau d'assurance-chômage.

L'Assurance-chômage du Canada:
pour ceux qui cherchent à travailler



Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Bud Cullen, Ministre — Bud Cullen, Minister

créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.



LA VÉRITÉ

Les Yeux de l'Eternel sont en tout lieu,
Observant les méchants et les bons.
(Prov. 15, v. 3)

NOMINATION AU CN



M. Jean G. Cormier

M. R.A. Bandeen, président-directeur général du Canadien National, vient d'annoncer la nomination de **M. Jean G. Cormier** au poste de vice-président, services des hôtels. **M. Cormier** continuera d'autre part d'assumer la vice-présidence aux affaires publiques de la compagnie et restera en poste à Montréal. Les nouvelles fonctions qui lui sont confiées incluront sa participation active à la haute direction des hôtels CN au Canada de même qu'à celle de la Tour CN.

société

Sainte-Anne

Les parents à l'école

La réunion du conseil d'administration des parents des élèves des classes françaises de l'école de Sainte-Anne a eu lieu le mercredi soir 15 octobre.

Y ont assisté, Mmes Maria Arbez et Stella Archambault; MM. Gabriel Lemoine, Louis Bernardin, Brunel Girardin, et Roger Legal, directeur de la section française de l'école de Sainte-Anne.

Le comité s'est déclaré satisfait du fonctionnement de ces classes. En tant que président, M. Lemoine devra présenter un compte rendu des activités du comité depuis l'assemblée annuelle. Une copie en sera envoyée à tous les parents des élèves des classes françaises, invitant ceux qui ne sont pas encore membres à le devenir. Des volontaires mettront sur pied un comité chargé d'organiser une série de leçons de natation pour les élèves des classes françaises. La réunion s'est terminée à 21 h 30. Pour l'année 1978-79, le conseil se compose de:

Gabriel Lemoine, président; Louis Bernardin, vice-président; Maria Arbez, secrétaire; Stella Archambault, trésorière, et de MM. Hervé Piolo, Brunel Girardin, Denis Grégoire.

Roger Legal, directeur de la section française assiste régulièrement aux réunions à titre d'invité.

Dorénavant, toute réunion du conseil sera annoncée à l'avance et tous les parents sont invités à y participer. De plus le comité a décidé de continuer à envoyer deux représentants aux réunions tenues par les commissaires de la division scolaire Seine.

Villa Youville

Le mardi 14 novembre a eu lieu dans la grande salle d'activités de la Villa Youville une présentation de vêtements pour tous les résidents et plus spécialement pour ceux du Nusing.

Deux représentants de la compagnie canadienne Easy Living, qui confectionne des habits et du linge pour personnes âgées, alitées et malades, ont présenté leurs marchandises.

Du point de vue humain, cette activité a été une vraie réussite. Pendant la journée, ces malades ont pu réaliser qu'ils avaient eux aussi le droit à une vie normale.

Sainte-Rose-du-Lac

L'ancienne école transformée en musée

L'ancienne école élémentaire de Sainte-Rose-du-Lac, construite en 1918 se transforme progressivement en centre culturel. Pour que toutes les installations puissent être bâties, l'agent officiel pour la perception de fonds, M. Louis Molgat, laisse savoir que les habitants devront trouver, au cours des douze prochains mois, la somme de $70,000. "Si chaque adulte de la paroisse fait un don de $100, explique-t-il, nous arriverons à notre but."

Par ailleurs, à la suite d'une demande du conseil du village, le gouvernement fédéral a classé l'édifice monument historique et a garanti une subvention de $56,000 pour promouvoir son développement. L'ancienne école élémentaire a été baptisée "Maison Dollard House". Le montant de la subvention devra être dépensé dans le courant des douze mois qui suivront l'ouverture du projet. Notons que des ingénieurs, après avoir conduit une expertise, ont déclaré les structures de l'édifice solides.

Selon M. Molgat, "les Chevaliers de Colomb du conseil de Sainte-Rose ont accepté d'entreprendre et de surveiller le développement du projet d'aménagement du centre culturel". Les installations du centre culturel comprendront: une salle réservée à l'âge d'or, la librairie régionale du musée, le Centre d'informations touristiques, la salle des Chevaliers de Colomb et plusieurs autres pièces supplémentaires prévues pour des activités d'ordre culturel ou communautaire.

Lorette

Le samedi 4 novembre, en l'église de Notre-Dame de Lorette, M. et Mme Laurent Johnson ont fêté leur 25e anniversaire de mariage par une messe d'action de grâce célébrée par l'abbé Reginald Prescott. Mlle Mona Gauthier a dirigé la chorale et Mme Jeannine Porteous était à l'orgue. Parmi l'assistance, l'abbé Henri Perron, ancien curé, et M. Albert Beaudry (brasserie Molson, Winnipeg). Plus de 300 personnes se sont ensuite rendues déguster le repas servi dans la salle paroissiale, et ont écouté de la musique jouée par Alex Carrière et ses Voyageurs. M. Fabien Desmarais a agi en tant que maître cérémonie.

La famille Laurent Johnson désire, par l'intermédiaire de La Liberté, exprimer ses plus sincères remerciements aux organisateurs et à tous les participants.

Le Club de hockey "Les Anciens" s'entraînent toutes les semaines à l'aréna d'Ile-des-Chênes. Les parties de la Ligue commenceront prochainement. Les Anciens espèrent remporter le trophée de nouveau cette année. Les spectateurs de la région sont invités à venir les encourager. Pour plus de renseignements, téléphoner au concierge de l'aréna, M. Laurie Hudon, au 878-2979.

64 équipes ont participé au Bonspiel pour dames tenue les 10, 11, 12 et 13 *novembre à Transcona.*

Rosa Therrien

Saint-Boniface

Le nouveau local de la caisse du Précieux-Sang



C'était le 3 mai dernier que les dignitaires de la communauté et de la caisse populaire du Précieux-Sang lançaient le projet de construction de leur nouveau local, au 157-159 de la rue Marion. Le lundi 20 novembre on a couronné la fin des travaux par une bénédiction des nouveaux locaux. La caisse peut maintenant servir ses clients dans son nouvel édifice bien que l'ouverture officielle n'en soit prévue que pour le printemps prochain.

nécrologie

M. Marcellin PIERSON

Le lundi 6 novembre 1978 est décédé à l'âge de 65 ans, M. Marcellin Pierson. Né à La Broquerie, le 4 février 1913, M. Pierson demeura à Saint-Boniface presque toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme Marguerite (née Toupin); cinq enfants, Gloria Mathes, Donna Gaudreau, Gérald Pierson, Lucille McKernan et Norma LeBleu, ainsi que deux enfants de sa femme, nés d'un premier mariage, Raymond et Denise Poirier. Sa première femme, Zita (née Vielfaure), le précéda dans la tombe en juillet 1964.

REMERCIEMENTS

La famille Pierson remercie bien sincèrement les nombreuses personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur très cher père et époux par offrandes de messes, ou à la quête lors des funérailles.

J-A. Marcel CHAMPAGNE (Marcellin) RCAF

Le 8 novembre 1978, à l'hôpital de Surrey, Cb, s'éteignait paisiblement après une longue maladie endurée chrétiennement, M. Marcellin Champagne, âgé de 55 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois frères, Laurent de Saint-Vital, le père Emile d'Edmonton, Alta, et le Dr Fortunat de Saint-Claude; trois soeurs, Mme Edouard Beaudette (Rose-Aimée) de Saint-Jean-Baptiste, soeur Blanche-Emma, mo, de Saint-Boniface, et Mme Angéline Bourgeois de Morden. Le précédèrent dans la tombe, ses parents, ainsi que deux frères, Gérard et le Dr Réginald.

Né à Saint-Norbert le 9 juillet 1923, Marcellin était le fils d'Armand Champagne et d'Angélina Sabourin. Il fit ses études primaires à Saint-Norbert et ses études secondaires au collège de Saint-Boniface. Durant la dernière guerre mondiale il servit dans la RCAF.

Le service a eu lieu le 14 novembre à Cloverdale, Cb. Dieu seul est le Maître et le consolateur. Adieu Marcellin, à demain.



REMERCIEMENTS

Les familles Champagne désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou de toute autre façon durant ces jours d'épreuve.

M. Théophile TURENNE

Le jeudi 2 novembre 1978, à l'hôpital de Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 85 ans monsieur Théophile Turenne époux bien-aimé de Léontine Turenne (née Saint-Hilaire) de Saint-Pierre-Jolys.

Les prières ont été dites à 13 h 30 le samedi le 4 novembre et suivies de la messe à 14 heures, concélébrée par le père Edmond Turenne, omi, fils du défunt, l'abbé Lionel Bouvier, curé, et le père J. P. Aubry, omi provincial, assistés des pères C. Deshayes, A. Gervais, C. Ruest, F. Turgeon L. Laplante, A. Levasseur, et de l'abbé P. Gagné.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Les porteurs étaient les petits-fils du défunt: Réal Turenne, Michel Turenne, Jacques Turenne, Ronald Turenne, Claude Goulet, et Gilbert Hince.

Outre son épouse Léontine, il laisse dans le deuil une fille Léa Goulet; cinq fils: Edmond, omi du Sacré-Coeur, Winnipeg, Edouard, Emery, Léon de Montréal et Philippe de Winnipeg; deux frères Adélard de Saint-Pierre-Jolys et Hormidas de Saint-Boniface; deux soeurs, Sr. Amanda, sgm, et Emerence Ritchot de Saint-Boniface; 22 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Il fut précédé dans la tombe par Jean en 1955, et Emérence Girard en 1976. Le salon funéraire Loewen de Saint-Pierre était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Turenne désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par des visites, des offrandes de messes, des cartes, des fleurs, en assistant aux prières et/ou aux funérailles, ou par un don à la Société du coeur (Heart Foundation). Un merci tout spécial aux concélébrants, servants de messe, chantre, organiste, quêteurs, aux médecins et garde-malade de Saint-Pierre-Jolys et Saint-Boniface, ainsi qu'aux soeurs grises et aux dames qui ont préparé et servi le goûter après les funérailles.



Jack Hare, MP
Saint-Boniface Fédéral

Je désire remercier les électeurs du comté fédéral de Saint-Boniface pour leur généreux support lors des élections partielles du 16 octobre 1978. Tout spécialement, j'aimerais remercier les centaines de personnes qui se sont ~~dévouées~~ sans relâche durant la campagne. Un tel support a énormément contribué à notre victoire électorale.

Nous organiserons un bureau de comté à Saint-Boniface dans un avenir rapproché. Entre-temps, si vous avez des problèmes d'ordre fédéral, n'hésitez pas à communiquer avec moi à mon bureau à Ottawa, situé au 446 édifice de l'Ouest, Chambre des communes.

Les petites annonces

à louer

À LOUER - Région du Parc Windsor - Appartement de 1 chambre à coucher. Libre le 1er décembre. $168.00 par mois, inclus facilités de lavage, stationnement, électricité, chauffage et eau. Téléphonez à John au 668-6807.
30-390-JNO

JE DÉSIRE PARTAGER mon appartement de 3 pièces, près du collège avec une autre demoiselle, à partir du 1er décembre. Poêle et réfrigérateur. Salle de bains privée. Composer 233-5408.
31-396-32 C

À LOUER - Grande chambre entièrement meublée. Pour étudiante ou jeune fille qui travaille. Entrée privée. Près autobus. Composer 233-4345 après 16 heures.
31-394-JNO

À LOUER - Saint-Boniface, 292, rue Hamel - Chambre avec pension bien raisonnable pour étudiant. Déjeuner et souper compris. Libre immédiatement. Composer 233-7050.
31-395-31 C

À LOUER - 279 Provencher, en face du parc - Appartement de 2 chambres à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et sécheuse. $250.00 par mois. Téléphonez à R. Rosati au 943-3226.
27-364-JNO

À LOUER - Près du collège - Petit appartement de 3 pièces. Entrée privée. Place de stationnement. $130.00 par mois. Libre le 1er décembre. Composer 233-5183.
31-391-32 C

À LOUER - Boul. Provencher, en face du Centre culturel - Appartement de 1 chambre à coucher, salon. Réfrigérateur, cuisinière, machine à laver et sécheuse inclus. Téléphonez après 18 heures à Camille au 257-2060, ou à Roméo au 284-7083.
29-383-JNO

LA COMPAGNIE GOOD NEIGHBOURS HOME SERVICE, 458, rue De La Morénie, Saint-Boniface, Man., est à la recherche d'aides familiales à temps partiel ou à plein temps et devant résider à demeure. Composer 233-8340.
28-372-31 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197, rue Kitson.
32-10-JNO

FRANCO-FOND$
un remède à tout prix

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

LA fm NOUS INFORME

- Offre d'emploi -
Les Tournesols de Saint-Vital, prématernelle de 3-4 ans, est à la recherche d'une institutrice francophone. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 24 novembre.

Téléphonez à Odile King au 475-8681.

VOULEZ-VOUS UN "T-SHIRT"?



En vente au Ccfm
$5.00

ASSUREURS


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris - Téléphone: 943-5408 - Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051

Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES

FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole Georges
247-8434 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
BUREAUX À:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE
Rue Dawson
Tél.: 878-3554
Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys
Tél.: 433-7256
Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS


LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René Andre 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer Co.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5839

Assurance-chômage Canada

Au début du siècle, plus de 50 p.c. de la population canadienne vivait dans les milieux urbains. Même lors de la poussée industrielle qui a suivi la Première Guerre mondiale, on ne comptait encore aucun mouvement de travailleurs comme tel. C'est au cours des années 1920 que la croissance de l'industrialisation donna lieu à l'exode de milliers de ruraux vers la ville et que l'on connut un problème de chômage sur une grande échelle. La "grande crise" des années 1930 fit ressortir encore davantage ce problème, et donc la nécessité d'entreprendre l'étude d'un régime d'assurance-chômage.

Le Parlement adoptait un tel régime en 1935, mais les provinces le remirent en question devant la Cour en regard de la Constitution. Il fut établi que le régime outrepassait la compétence de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est seulement après modification de l'A.A.N.B. que la Loi sur l'assurance-chômage était promulguée en 1940.

La Loi de 1940

La participation au régime s'étendait en général aux travailleurs liés par un contrat de louage de services, mais beaucoup de secteurs de travail n'étaient pas visés par le régime, à savoir l'agriculture, l'exploitation forestière, les pêches, la chasse, les transports, le débardage, la plupart des industries financières, les services domestiques, les soins infirmiers, l'enseignement, les forces armées, les forces policières, la fonction publique, les agents payés à commission, etc.

Après 1940, certaines modifications à la Loi ont permis de couvrir le groupe d'emplois dont l'assujettissement et l'admissibilité nécessitaient une gestion complexe, mais ce n'est qu'en 1971 que les emplois relativement stables à faible risque de chômage seront couverts.

Les paiements de prestations provenaient de la caisse d'assurance-chômage créée à partir des cotisations sensiblement égales des employés et des employeurs, plus une subvention gouvernementale de 20 p.c. desdites cotisations. Le gouvernement assurait également le coût de l'administration du régime.

La Loi prévoyait des dispositions pour la création du Service national de placement devant travailler de concert avec la Commission de l'assurance-chômage pour assister les chômeurs dans leur recherche d'emploi. Grâce au S.N.P., des bureaux de placement ont été ouverts partout au Canada en vue d'aider à trouver les employés dont les industries avaient un pressant besoin en temps de guerre, puis à aider les anciens combattants à se trouver un emploi en temps de paix.

La Loi de 1940 a été modifiée plusieurs fois, pour assujettir les travailleurs de l'exploitation forestière, des pêches, du transport maritime et du débardage, et pour harmoniser périodiquement les taux de cotisations et de prestations à la conjoncture économique. Mais bientôt il devint manifeste que les principes et notions étayant la Loi avaient besoin de révision. Le gouvernement institua donc en 1961 la Commission d'enquête Gill, dont le rapport présenté en novembre 1962 étendait la portée du régime d'assurance-chômage à tous les travailleurs, soulignait la nécessité de mettre au point de bonnes possibilités d'emploi et d'utiliser pleinement les ressources humaines, et recommandait que le S.N.P. et la C.A.C. soient scindés, le S.N.P. relevant désormais du ministère du Travail.

Suite à ce rapport, les Canadiens ont commencé à voir le rôle de l'assurance-chômage à la fois comme une source de maintien du revenu et une attitude positive à prendre en vue d'aider les chômeurs à trouver un emploi. Le Livre blanc rédigé en 1970 expose ce nouveau rôle à double volet: assurer le maintien du revenu des travailleurs souffrant d'un arrêt temporaire de revenu, et aider les chômeurs à trouver un emploi le plus tôt possible.

La Loi de 1971

La nouvelle Loi adoptée le 17 juin 1971 couvre presque tous les travailleurs, en reconnaissant que presque aucune profession et aucun niveau de traitement ne sont immunisés contre une perte de revenu éventuelle. Elle modifie la formule de financement: les cotisations plus élevées des employés (1.65 p.c. de leurs gains hebdomadaires) et des employeurs (1.40 fois le montant de la cotisation de l'employé) assureront le coût des prestations initiales basées sur le taux national de chômage ne dépassant pas 4 p.c., plus le coût des prestations de maladie, de maternité et de retraite ainsi que de l'administration du régime; d'autre part, le gouvernement assurera le coût des prestations initiales versées en raison d'un taux national de chômage excédant 4 p.c., et le coût des prestations de prolongation. Les autres changements importants sont: des prestations de maternité et de maladie; une structure des prestations à cinq phases; des prestations de retraite faisant le pont entre le dernier chèque de paye et le premiere chèque de pension, à l'intention de ceux qui se retirent de la population active.

Le Bill C-27

Dès que le Bill C-27 est devenu Loi régissant l'emploi et l'immigration, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et la Commission d'assurance-chômage ont cessé d'exister.

Tous les employés de ces deux organismes sont maintenant des employés de la nouvelle Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, à l'exception de quelques centaines de personnes affectées à Ottawa qui sont des employés du nouveau ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Comme il s'écoulera un certain temps avant que tous les services des deux anciens organismes soient entièrement fusionnés, nous utiliserons comme titres des articles à paraitre cette semaine et les deux suivantes sur leurs activités: Emploi Canada, Assurance-chômage Canada, Immigration Canada.

La Loi de 1975

L'adoption de la Loi de 1975 a coïncidé avec une évolution économique mondiale rapide et de grande portée. Il devint éventuellement évident que certains changements apportés en 1971 constituaient plutôt des éléments de dissuasion au retour au travail, et que d'autres programmes sociaux élaborés par le gouvernement (surtout dans

(suite à la page suivante)



Messieurs Larry Saint-Laurent, directeur exécutif des Programmes des prestations (à gauche), et Bill Boyle, directeur régional des Affaires publiques en Nouvelle-Ecosse, jettent un dernier coup d'oeil sur les documents d'information qui feront l'objet d'une conférence de presse. (Photo CEIC)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Terminologie de l'assurance-chômage

Les termes d'assurance-chômage ayant des significations précises que les profanes ne comprennent pas toujours facilement, voici un glossaire pratique des termes fréquemment utilisés, non par ordre alphabétique, mais dans l'ordre où ils pourraient se présenter aux prestataires.

Emploi assurable: employeurs et employés versent des cotisations à la caisse d'assurance-chômage. Environ 95 p.c. des travailleurs sont visés. Revenu Canada—Impôt détermine les emplois assurables.

Rémunération assurable: un certain pourcentage de la rémunération d'un emploi exercé en vertu d'un contrat de louage de services est assurable. En 1978, le maximum de la rémunération assurable est fixé à $240 par semaine, et le minimum à $48. Ces maximum et minimum sont réajustés chaque année.

Cotisation: en 1978, sur chaque $100 de la rémunération assurable du travailleur (jusqu'à concurrence de $240), $1.50 est réduit à titre de cotisation à la caisse d'assurance-chômage. L'employeur verse un montant égal à 1.4 fois le montant de la cotisation des employés. Le gouvernement fédéral paie certains autres frais du régime d'assurance-chômage.

Prestations: la somme que les prestataires reçoivent de l'assurance-chômage.

Assurance-chômage...

(suite de la page précédente)

le cas des personnes âgées de 65 ans et plus) faisaient double emploi. Par conséquent, le 20 décembre 1975, le Parlement adopte le projet de loi C-69 qui apporte d'importants changements d'ordre pratique à la Loi de 1971: il double la période maximale d'exclusion dans le cas de personnes quittant leur emploi sans raison valable, ou licenciées pour mauvaise conduite, ou refusant un emploi convenable; il élimine le taux spécial de prestations à l'égard des prestataires ayant des personnes à charge; il établit à 65 ans l'âge maximal d'assujettissement à la Loi sur l'assurance-chômage; il change le seuil de 4 p.c. du coût des prestations initiales que payait le gouvernement à un seuil calculé d'après la moyenne des taux nationaux de chômage pendant une période de huit ans, ce qui transfère au secteur de l'employé-employeur une portion importante de la part du gouvernement sur le total du coût des prestations.

D'autres changements importants sont entrés en vigueur en 1977: le fusionnement du M.M.I. et de la C.A.C., créant la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration; une structure des prestations à trois phases, supprimant de nombreuses intransigeances et injustices liées à l'ancienne structure à cinq phases; une structure moins généreuse à l'égard des faibles taux de chômage, et plus équitable en ce qu'elle tient compte de la relation entre le droit aux prestations et la durée d'activité sur le marché du travail, ce qui réduit certains des éléments de dissuasion que contient la Loi actuelle; le fusionnement plus réaliste du paiement des prestations d'assurance-chômage et des allocations de formation versées en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes; un programme expérimental qui permet aux employeurs de ne pas licencier mais plutôt de garder leurs employés pendant une période de conjoncture économique difficile, en réduisant la semaine de travail et en ayant recours aux prestations d'assurance-chômage pour combler la réduction de salaire qui en découlera, solution qui aide à la fois les employés à conserver leurs compétences professionnelles et leur motivation, et les employeurs à conserver intégralement leur main-d'oeuvre qualifiée; et enfin, un programme expérimental incitant les prestataires susceptibles d'être sans travail pendant un certain temps à participer à des projets de création d'emplois axés sur la collectivité et conçus pour répondre aux besoins de cette dernière et des prestataires.

Taux des prestations: en général, les prestations sont égales aux deux tiers de la rémunération assurable. En 1978, le maximum est fixé à $160 par semaine, et le minimum à $32. Les prestations sont imposables.

Délai de carence: la période de prestations s'étend sur 52 semaines, mais un délai de carence de deux semaines doit s'écouler avant de recevoir des prestations. C'est ni plus ni moins la partie déduisible d'une assurance-automobile. Les prestataires doivent envoyer des cartes de déclaration pendant ce délai, même s'ils ne sont pas payés durant cette période.

Prestations payables en trois phases: il est impossible de toucher des prestations pendant plus de 50 semaines. Les prestations sont payables en trois phases: **Phase initiale**, où vous pouvez recevoir une semaine de prestations par semaine d'emploi assurable, jusqu'à un maximum de 25; **Phase de prolongation fondée sur la durée d'emploi**, où vous pouvez recevoir 13 prestations hebdomadaires, une pour chaque période de deux semaines d'emploi assurable excédant les 25 premières; **Phases de prolongation fondée sur le taux régional de chômage**, où vous pouvez toucher un maximum de 32 prestations hebdomadaires, 2 pour chaque 0.5 p.c. au-dessus d'un taux de 4 p.c., le nombre exact des prestations payables dépendant du taux de chômage dans votre région économique au moment où vous abordez cette phase.

Arrêt de rémunération: il faut avoir été sans travail et sans rémunération depuis au moins sept jours consécutifs pour pouvoir toucher les prestations ordinaires d'assurance-chômage. Dans le cas des prestations spéciales de maladie, blessure ou maternité, il faut que votre salaire soit inférieur aux deux tiers de votre rémunération assurable hebdomadaire habituelle.

Relevé d'emploi: dans les jours qui suivent votre dernier jour de travail, votre employeur doit vous remettre une formule indiquant si vous avez payé des cotisations d'assurance-chômage, le nombre de vos semaines de travail, le montant de votre rémunération assurable, les raisons de votre départ. A partir de ce relevé d'emploi, les agents de l'assurance-chômage calculent le nombre de semaines pendant lesquelles le prestataire devrait toucher des prestations, et le taux des prestations.

Période de référence: la période la plus courte, soit la période de 52 semaines qui précède le début d'une période de prestations, ou la période écoulée depuis le début de la dernière période de prestations. Cette période est également importante pour déterminer pendant combien de temps le prestataire peut toucher des prestations.

Condition d'admissibilité variable: avoir occupé un emploi assurable pendant 10 à 14 semaines au cours de la période de référence. Le nombre exact de semaines est fonction du taux de chômage dans la région économique où le prestataire vit ordinairement. Le tableau ci-dessous indique comment la C.A.V. change en fonction du taux de chômage dans chacune des régions économiques du Canada:

Taux régional de chômage	Semaines d'emploi assurable
6 p.c. ou moins	14
plus de 6 à 7 p.c.	13
plus de 7 à 8 p.c.	12
plus de 8 à 9 p.c.	11
plus de 9 p.c.	10

La C.A.V. peut changer d'un mois à l'autre en fonction des taux de chômage calculés par Statistique Canada. Supposons qu'une demande de prestations est rejetée parce que le taux de chômage est de 8 p.c. et que le prestataire n'a travaillé que 11 semaines et non 12 tel que requis, la demande est rangée dans le fichier mécanographique pendant les 42 semaines suivantes. Si durant cette période le taux s'élève au-dessus de 8 p.c., l'ordinateur sort le dossier et le prestataire reçoit un avis indiquant qu'il répond à la C.A.V. S'il est toujours sans emploi, il n'a qu'à communiquer avec le bureau d'assurance-chômage.

Numéro d'assurance sociale: l'assurance-chômage identifie les prestataires au moyen de leur numéro d'assurance sociale. Il faut donc que chaque prestataire donne son N.A.S. s'il veut être servi rapidement.

Carte de déclaration: carte mécanographique que le prestataire remplit et envoie toutes les deux semaines pendant qu'il touche des prestations. Tout paiement que l'ordinateur effectue est fonction de ce document. Il importe donc de le remplir avec exactitude.

Exclusion: un agent d'assurance-chômage peut exclure un prestataire du bénéfice des prestations pendant six semaines ou moins, s'il a perdu son emploi sans justification, ou a refusé de postuler un emploi convenable ou d'accepter un tel emploi lorsqu'il lui a été offert, ou n'a pas suivi les cours de formation qu'il devait suivre sur les instances de l'autorité désignée par la Commission.

Inadmissibilité: le prestataire ne peut recevoir des prestations pendant un jour, une semaine ou indéfiniment, tant qu'il n'est pas disponible pour travailler, ou qu'il ne cherche pas activement un emploi lorsqu'il est prié de le faire.

Recherche active d'emploi: si un prestataire a des compétences et de l'expérience dans des domaines où il existe des possibilités d'emploi, le bureau d'assurance-chômage lui demandera probablement de remplir un formulaire de recherche active d'emploi.

Trop-payés: prestations reçues auxquelles on n'a pas droit. Un trop-payé peut découler d'une erreur de bonne foi (carte bi-hebdomadaire remplie incorrectement par le prestataire, ou erreur de l'employeur dans le relevé d'emploi, changement au statut du prestataire par suite de règlements nouveaux ou refondus émanant de Revenu Canada—Impôt) ou d'une fraude (cas plus fréquents provenant de prestataires négligeant de signaler qu'ils occupent un emploi rémunéré tout en recevant des prestations). *Quel que soit le motif, un trop-payé doit être remboursé. L'assurance-chômage doit d'habitude exiger le* remboursement dans les trois ans qui suivent la date du trop-payé. Mais, dans les cas de fraude, elle peut récupérer les sommes versées jusqu'à concurrence de six ans après l'infraction. L'article 47 de la Loi sur l'assurance-chômage prévoit l'imposition de pénalités, et aussi des poursuites judiciaires.

Contrôle: voir à ce qu'aucun versement indu ne soit effectué. Le contrôle s'exerce à trois niveaux: le dépistage des abus et de la fraude; les mesures préventives; les mesures de dissuasion. L'objectif principal étant de faire droit rapidement et efficacement aux demandes légitimes de prestations, il importe de rendre plus difficiles les abus et la fraude en accordant plus que jamais une importance toute spéciale à l'aspect préventif. On met donc en oeuvre cette année, à titre expérimental, un Programme d'information sur l'embauche qui distribuera directement aux prestataires et fera connaître au grand public tous les aspects du Régime d'assurance-chômage, ce qui ne peut qu'aider à en bien comprendre le fonctionnement, et faire comprendre aussi que le Régime ne laisse rien au hasard et que les fraudeurs n'y sont pas les bienvenus.

Interjeter appel: même si le bureau d'assurance-chômage peut retarder ou arrêter le versement des prestations, en déclarant inadmissible ou en excluant le prestataire du bénéfice des prestations, ce dernier a le droit de demander une révision de la décision en interjetant appel. L'appel sera entendu par le conseil arbitral.

Conseil arbitral: indépendant du bureau d'assurance-chômage et composé d'un président, d'un représentant des employés et d'un représentant des employeurs, il procède à une révision de la décision de l'agent d'assurance-chômage et peut modifier la décision prise. Environ 3 p.c. des prestataires qui se voient refuser le bénéfice des prestations exercent leur droit d'appel. Des 43 000 appels interjetés en 1977, 18 p.c. environ ont été admis. Dans certains cas, le prestataire peut porter une décision du conseil arbitral en appel devant un juge-arbitre.

Juge-arbitre: habituellement un juge de la Cour fédérale du gouvernement. Il peut confirmer ou infirmer une décision du conseil arbitral. En 1977, il a rendu 400 décisons dont 30 p.c. environ en faveur du prestataire. Il est rare que des appels soient portés devant la Cour d'appel fédérale ou la Cour suprême.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

La Page de Bicolo ...

Allo ! les amis,

Comme ça sent bon un feu dans la forêt ! Viens te réchauffer avec moi !

Bicolo !

P.S. N'oublie pas le grand concours de "Noël".



CONCOURS DE NOËL!

Voici mon grand concours de Noël!

30 beaux prix à gagner... Appareils-photos (caméra), piste de course, montres-bracelets, jeux de construction, tourne-disque, album-photo, jeux de toutes sortes, disques, livres etc....

en plus, **tous les participants recevront un prix-surprise!**

Voici ce que tu dois faire:

Pour les plus grands:
"Raconte-moi ton plus beau Noël."

En quelques paragraphes, raconte-moi le plus beau Noël dont tu te souviennes. Qu'y avait-il de spécial? Quel âge avais-tu? etc...

Pour les jeunes de 7 ans et moins.
Dessine un bas de Noël et dessine aussi ce que tu aimerais y voir dedans. Colorie-le très beau.

Envoie ton récit ou ton dessin avant le 8 décembre, à:

Concours de Noël
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba, R0A 1V0

....

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... No. de membre: ....



Noël s'en vient!...

Des cadeaux pour tout le monde

Des cadeaux pour tout le monde en pâte à modeler. Voici une bonne recette de pâte à modeler.

Mélange: 250 mg de farine (1 tasse), 125 mg de sel (½ tasse).

Ajoute lentement 125 ml d'eau, quelques gouttes de savon liquide, et pétris avec tes mains.

Tu peux diviser ta pâte en plusieurs parties, et ajouter à chacune quelques gouttes de colorant végétal de différente couleur. Attention, commence ce mélange avec une cuillère car il tache les doigts avant d'être bien incorporé.

Avec cette pâte, tu peux façonner toute une collection d'animaux, à commencer par un beau serpent que tu enroules sur lui-même.

Tu peux faire des petites autos, de la vaisselle de poupée ou des monstres d'une autre planète. Tu peux même faire des cendriers.

Tu peux confectionner des canons, des tanks ou des trains.

Ce qui est très à la mode, ce sont des masques, pas trop gros cependant, que l'on peut ensuite décorer et peindre, et accrocher au mur, si on a pensé à mettre un bout de ficelle dans la pâte.

Cette pâte se conserve quelques jours dans un bocal hermétiquement fermé.

Laisse tes "chefs-d'oeuvre" sécher à l'air pendant quelques jours. Tu pourras les peindre à la gouache et ensuite les vernir avec du vernis transparent, au pinceau ou en atomiseur...



Cher Bicolo,

Merci Bicolo pour la chemise, la plume et le livre. Je t'aime beaucoup Bicolo. J'ai hâte de lire mon livre. La chemise me va bien. Je t'écris avec ma nouvelle plume.

Ginette deRocquigny
Lorette, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau livre et le disque. Mona Gauthier est la soeur de ma tante. J'ai bien aimé mon livre et le disque.

Ton amie,
Pauline Gauthier

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour les livres "Mon livre de recettes" et "Une vieille dame toute petite toute petite".

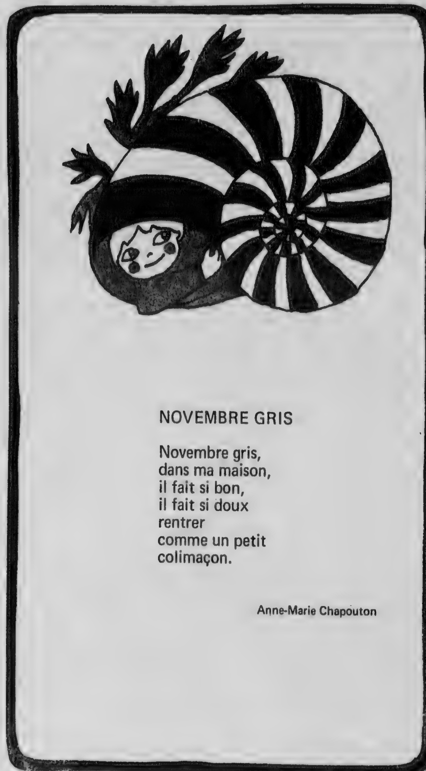
Bonne journée!
Joanne Lemoine
Winnipeg, Manitoba

Bonjour Bicolo,

Je m'appelle Nicole. Je suis en 5e année, et j'aime lire La Liberté. Quand j'arrive à la page de Bicolo, j'aime faire tout ce que je peux.

Au revoir, Bicolo!
Merci.

Nicole Rocan
527, rue Ritchot
Saint-Boniface, Man.



NOVEMBRE GRIS

Novembre gris,
dans ma maison,
il fait si bon,
il fait si doux
rentrer
comme un petit
colimaçon.

Anne-Marie Chapouton





NOËL! NOËL!

Je commence à me préparer pour Noël. Voici des suggestions de décoration pour la maison ou l'arbre de Noël.





Décorations de Noël...

Les petits anges décoratifs

Trace le tour de ces silhouettes sur un papier, découpe-les. Ce seront tes patrons.

Avec ces modèles pour te guider, taille dans du feutre ou du papier de couleur les différentes parties de l'ange, en variant pour chacun la teinte de la robe, des ailes et des cheveux. La figure et les mains sont roses. Les traits sont tracés au crayon de feutre noir.

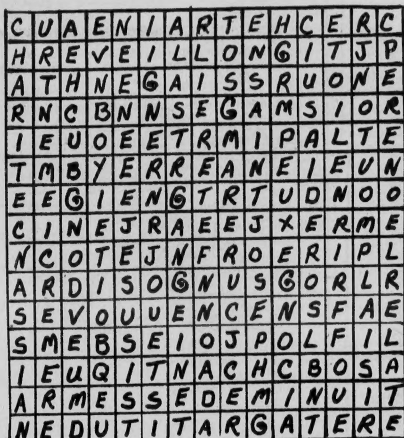
Rassemble les pièces, colle-les en t'inspirant du modèle. Tu peux décorer les robes avec du ruban argent, de la dentelle ou des paillettes.

Fixe l'étoile qui se balancera par un fil au bout de la main. Accroche tes anges devant des miroires, à différentes hauteurs, sur les portes; tu peux en poser sur tes cadeaux.



MEMBRE GAGNANT
No 3648 Yvan Huberdeau
Cp 238, Saint-Lazare, Manitoba

MOT MYSTÈRE



1. Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.

2. Rature ce mot dans ta liste.

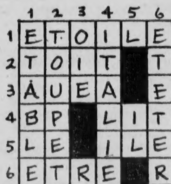
2. Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

ange	étrenne	offrir
âne	fêter	père Noël
aider	gai	plaisir
berger	gâter	remerciement
boeuf	gratitude	réveillon
boîte	gui	rois mages
bûche	Jésus	Saint-Joseph
cantique	joie	sapin
charité	jouet	traineau
congé	messe de minuit	Vierge Marie
crèche	mouton	
don	naissance	Noël
encens	neige	
venter		
étaler		
étoile		

Solution: Joyeux Noël

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5016 Michelle Bissonnette, Rhonda Valley, Mississauga,
5017 Léon Bibault, Notre-Dame-de-Lourdes
5018 Lynn Vigier, Notre-Dame-de-Lourdes
5019 Liette Comte, Notre-Dame-de-Lourdes
5020 Ronald Bosc, Rathwell
5021 Chantal Comte, Notre-Dame-de-Lourdes
5022 Martin Grenier, Notre-Dame-de-Lourdes
5023 Claudia Chabbert, Notre-Dame-de-Lourdes
5024 Diane Théroux, Notre-Dame-de-Lourdes
5025 Paul Payette, Notre-Dame-de-Lourdes
5026 Roselyne Desrocher, Treherne
5027 Mario Girouard, Notre-Dame-de-Lourdes
5028 Normand Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes
5029 Claude Collet, Notre-Dame-de-Lourdes
5030 Paul Rossier, Notre-Dame-de-Lourdes



réponse de la semaine dernière

Faut bien rire

Un étudiant qui n'a plus un sou dans sa poche se résoud à faire appel à un vieil oncle avaricieux, et lui écrit pour lui demander 1,000 dollars.

La réponse arrive, et l'étudiant ne trouve dans l'enveloppe que 100 dollars avec ce mot:

"Tu n'as pas fait de progrès en arithmétique: tu as écrit 100 dollars avec trois zéros!"

- Ma femme est guérie. J'ai trouvé un bon médecin qui lui a fait passer ses crises de nerfs.

- Qu'est-ce qu'il lui a fait?

- Rien. Il lui a seulement dit que c'était un signe de vieillesse.

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Année: ....

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ANASTASIE RITCHOT, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraitée, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de novembre 1978.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FERNAND DUFRESNE, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, camionneur.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de novembre 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU THÉOPHILE TURENNE, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier, retraité, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de novembre 1978.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH BOSC, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur retraité.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de novembre 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

LA LIBERTÉ

offre un poste à temps partiel

Opérateur/Opératrice

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis, et en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate devra démontrer des aptitudes à travailler rapidement et efficacement sous la pression de la tombée du journal. De plus, une maîtrise de la dactylographie et une très bonne connaissance de la langue française sont exigées.

Possibilité de travail éventuel à plein temps.

Salaire horaire à discuter.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

P.S.:
Une préférence sera accordée aux candidats et aux candidates qui résident en zone urbaine. Veuillez indiquer la mention "Offre d'emploi" sur toute correspondance.

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD.

REPRÉSENTANT JOHN DEERE - VENTES ET SERVICE

"Nothing runs like a Deere"

Tél.: 256-4321

Ed. Guertin



Lot 149,
chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Man.

LE COMITÉ DE RÉVISION DES LOTERIES DU MANITOBA

est en train de procéder à une étude et à une évaluation du rôle des loteries du Manitoba, sous la direction de M. Graeme T. Haig, QC. L'étude couvre virtuellement tous les aspects des loteries au Manitoba, et comprend les casinos et les maisons de jeu.

Des audiences publiques se tiendront à WINNIPEG, les MERCREDI, JEUDI et VENDREDI 6, 7 et 8 DÉCEMBRE 1978, à partir de 10 h, chaque jour dans l'édifice Norquay, Auditorium du sous-sol, 401, av. York.

Les personnes et organismes qui y assisteront sont priés d'en aviser le Comité au 411-428, av. Portage, Winnipeg, Man., R3C 0E2 (Tél.: 944-2503).

MANITOBA

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 9 novembre 1978

REMISE À PLUS TARD DE L'AUDIENCE PUBLIQUE AU SUJET DU RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DE CTV

HULL, QUÉBEC

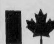
LE 28 NOVEMBRE 1978

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes par la présente, remet à plus tard l'audience publique qui devait avoir lieu le 28 novembre 1978 à l'auberge de la Chaudière, 2, rue Montcalm, à Hull, Québec, afin d'étudier la demande de renouvellement de CTV Television Network Ltd.

Le Conseil annoncera plus tard une nouvelle date, et le lieu où il tiendra cette audience publique ainsi qu'une nouvelle date limite pour la soumission des interventions.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Crtc - Avis public 1978-165



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARCELLIN PIERSON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ouvrier.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 29 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de novembre 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ADRIENNE LADEROUTE, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, retraitée, décédée.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 15 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de novembre 1978.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

"LA PAIX DE DIEU"

Ce livre, écrit par l'évangéliste Billy Graham, vous sera envoyé gratuitement.

Adressez-vous au:

CENTRE ÉVANGÉLIQUE
CASE POSTALE 142
SAINT-BONIFACE, MAN.
R2H 3B4

ÉCOUTEZ "BONNES NOUVELLES"

247-9309

LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

est à la recherche d'un(e)-

CAISSIER(E) - AVEC EXPÉRIENCE
- sera responsable d'un tiroir-caisse
- personne avenante et dynamique
- habilité avec chiffres
- doit être bilingue.

Le salaire:
- négociable selon l'échelle des rémunérations des caisses populaires, classe 4.

Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer le plus tôt possible avec:

Mme Thérèse Fillion, gérante
La caisse populaire du Précieux-Sang
Cp 57
159, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
R2H 0T3

Avis Public

Ottawa, le 10 novembre 1978

WINNIPEG, MANITOBA - 781748900

Le Conseil a reçu une demande présentée par **Radio OB Ltd.** en vue de modifier la licence de radiodiffusion du réseau radiophonique, approuvée par la décision 76-278 du 1er juin 1976, comme suit:

Stations actuelles	Stations projetées
CHMM-FM Winnipeg, Manitoba	CHMM-FM Winnipeg, Manitoba
CKDR Dryden, Ontario	CKDR Dryden, Ontario
CFOB Fort Frances, Ontario	CFOB Fort Frances, Ontario
CJRL Kenora, Ontario	CJRL Kenora, Ontario
	CFAK Atikokan, Ontario
	CKIG Ignace, Ontario

Heures actuelles	Heures projetées
00 h 05 à 7 h 00 tous les dimanches	00 h 05 à 7 h 00 tous les dimanches
00 h 05 à 5 h 30 du lundi au samedi	00 h 05 à 6 h 00 du lundi au samedi

A la suite de la publication du présent avis et de la réception des commentaires, le Conseil rendra sa décision à moins qu'il ne décide qu'une audience publique s'impose.

La demande peut être examinée aux endroits suivants:

930, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

122, rue King
Dryden, Ontario

242, rue Scott
Fort Frances, Ontario

128 sud, rue Main
Kenora, Ontario

221 est, rue Main
Atikokan, Ontario

200, rue Beaverbrook
Ignace, Ontario

ou au bureau du Crtc

Edifice central
Les Terr[illegible]es de la Chaudière
Pièce 561
1, promena[illegible] du Portage
Hull, Québe[illegible]

Bureau régior[illegible] de l'Ouest
Suite 1130
701, rue West Georgia
Vancouver, Colombie britannique

On peut présenter des commentaires sur cette demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné au Crtc, Ottawa, Ontario, K1A 0N2 dont copie devra être signifiée au requérant au plus tard le 29 novembre 1978. Cette intervention devra comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

On doit s'assurer de joindre à la copie envoyée au Crtc le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

J. G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Crtc - Avis public 1978-166



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

SAINT-BONIFACE - Rue Marion. À louer, espace pour deux bureaux. $75.00 par mois.

À VENDRE deux terrains commerciaux sur chemin Sainte-Marie, près du pont Norwood.

SAINT-BONIFACE - Maison de 3 chambres à coucher, sous-sol complet, garage, grand lot.

TÉLÉPHONEZ À MAURICE AYOTTE
au 247-8851
BEL-AIR REALTY LTD.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, JEAN-BAPTISTE DURAND, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur, retraité.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 2 janvier 1979.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour du mois de novembre 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HERVÉ MICHAUD, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, fermier retraité, décédé.
TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 25-185 boul. Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 22 décembre 1978.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de novembre 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

Le Dr. William R. Ross

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet (médecine générale) au:

316, boul. Taché
Saint-Boniface, Man.

Les consultations ont débuté le lundi 6 novembre.
Téléphone: 247-7077

SAINT-BONIFACE — **LIBRE IMMÉDIATEMENT**
Grande maison, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur. Entièrement rénovée. Garage. Près du collège. Doit être vendue. $2,500 comptant.

SAINT-VITAL — **$8,500**
Maison mobile de 3 chambres à coucher. On demande un prix pour vente rapide.

LIBRE IMMÉDIATEMENT — **SOUTHDALE**
Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer, grande piscine. Vieux de 5 ans.

GRANDE POINTE - Maison construite pour propriétaire sur un lot commercial de 3 acres. A 7 milles de la ville.

POUR ACHAT OU VENTE TÉLÉPHONEZ À C. BOULET
247-9127 ou 247-8851
BEL-AIR REALTY LTD.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



PARC WINDSOR **$44,900**
Maison de 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grande cuisine. En très bon état. Téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.



SAINTE-ANNE, MAN. - DOIT ÊTRE VENDUE - Maison de 2 chambres à coucher - Grande cuisine - Salle familiale - Libre immédiatement - Prix réduit à $38,500. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE
Maison rapportant un revenu de plus de $600 par mois. En très bon état. Près des écoles. 3 appartements grands et beaux. Garage pour 2 voitures. Téléphonez à R. Lejeune au 256-8793.

SAINT-VITAL - Maison de 2 chambres à coucher sur lot de 50 pieds - Garage - Près de l'arrêt d'autobus - Seulement $33,900. Léo Grouette 257-2363.

MAINTENANT RÉDUITE - SAINT-BONIFACE - 248 HORACE - Maison de 2 chambres à coucher complètement rénovée et attrayante. Téléphonez à Robert Fillion au 257-2753 ou 256-4356.

SERVICE-MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres, poteaux, bois de charpente, produits asphaltés, contreplaqué, panneaux à murs, produits créosotés, portes et châssis.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANÇAIS À:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

La Bible Vous Parle

À chaque semaine un nouveau message

257-4938

- Laissez sonner 4 à 5 fois
- Un nouveau message chaque semaine
- Si occupé, veuillez rappeler

La Mission Evangélique Baptiste
C.P. 32, Saint-Vital
Man., R2M 4A5

ALEXANDER AGENCIES LTD.

3495, route Pembina
261-7170

ÉLIE-MANITOBA
Bungalow avec garage attenant et avec "Breeze Way". Grand lot. Près de tous les niveaux d'écoles et autres commodités. Tapis mur à mur de qualité de choix. Sous-sol presque fini et avec salle de bains et douche. Prix: $59,900.

SAINTE-AGATHE
Grand lot avec égouts et eau du village. Prix: $8,500.

SAINTE-AGATHE
Maison de 1½ étage située sur grand lot boisé avec garage. Prix: $28,500.

CENTRE DE SAINTE-AGATHE **$39,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine. Grand lot.

Svp téléphonez à Joe Campeau
au 269-3303, ou au 261-7170.



BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

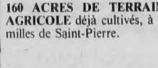


SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital.



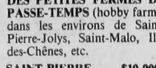
BRIC-A-BRAC - SAINT-PIERRE - Voulez-vous faire $20,000 par année? Venez voir ce magasin de meubles neufs et usagés. Logis de 3 chambres à coucher inclus.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES PETITES FERMES DE PASSE-TEMPS (hobby farms) dans les environs de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Ile-des-Chênes, etc.



160 ACRES DE TERRAIN AGRICOLE déjà cultivés, à 2 milles de Saint-Pierre.

18 ACRES DE TERRAIN sur chemin 59, à ¼ mille au nord du village de Saint-Pierre.



SAINT-PIERRE - $10,000. Beau lot de 2 acres boisées au bord de la rivière, à un mille du village.

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. **Libre le 1er décembre 1978.** S'adresser à:

Germain Champagne, Procure des Institutions, 624, ave Taché, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

BUNGALOW DE 2 CHAMBRES À COUCHER
SAINT-BONIFACE **$42,900**
La cuisine comprend des armoires en chêne, évier double en acier inoxydable, dessus d'armoire "flo-form", plancher neuf. Salon avec tapis mur à mur et plafond voûté. Céramique dans salle de bains. Sous-sol fini avec plomberie et chambres à coucher supplémentaires comprenant un vestiaire double, et une salle familiale. Garage isolé et chauffé. Cette maison peut être achetée ou louée. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

2 PROPRIÉTÉS (REVENUS) **SAINT-BONIFACE**
Une est un restaurant loué sans bail. Heures d'ouverture courtes, fermé le dimanche et jours de congé. Bon chiffre d'affaires. L'autre comprend 3 appartements de 1 chambre à coucher chacun, complètement indépendants l'un de l'autre, et avec entrée privée. Fixez votre propre loyer. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-NORBERT **DOIT ÊTRE VENDUE**
Grande maison de famille comprenant 4 chambres à coucher, 2 plomberies, salle de loisirs finie, jolie buanderie avec de nombreuses armoires et chambre froide, grand salon, salle à manger conventionnelle, cour arrière clôturée et avec patio et "sun deck", garage attenant, fenêtres et auvents neufs. Près de toutes les commodités de Saint-Norbert. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

LADCO "MONACO" **SOUTHDALE**
Maison avec garage pour 2 voitures attenant et avec entrée au niveau inférieur comprenant salle familiale avec foyer ouvert, bar avec évier, et bureau ou 4e chambre à coucher. Le rez-de-chaussée comprend une grande cuisine avec amplement d'armoires, et évier double en acier inoxydable, immenses salon et salle à manger en forme de L et avec fenêtre en baie et draperies confectionnées sur mesure. Le niveau supérieur comprend 3 chambres à coucher, la chambre à coucher principale avec salle de bains de 2 éléments, 3 plomberies en tout. Prix actuel fixé pour vente rapide. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

PERMETTEZ À VOTRE FEMME
DE GAGNER DE L'ARGENT
$54,900
Restaurant complètement équipé plus maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Situés sur une rue animée à Saint-Boniface. Téléphonez à Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

ANOLA **TOUT PRÈS DE LA GRAND ROUTE NO 12**
Nouvelle maison de 4 chambres à coucher construite sur un lot de 5 acres. Amplement d'espace pour construire votre propre piscine complètement privée. Pour plus de renseignements téléphonez à Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

PRÉFÉREZ-VOUS VRAIMENT LA CAMPAGNE
Avec un emploi en ville? Arrangez-vous pour prendre rendez-vous afin de visiter cette ferme de passe-temps de 80 acres avec maison de 4 ans et à 25 minutes de la ville. On demande $124,500. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

AVENUE WOODLAWN
Bungalow de 3 chambres à coucher comprenant salon et salle à manger en forme de L, salle de loisirs, douche au sous-sol. Garage. Lot de 95' x 122'. Téléphonez à Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface. tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

RUE KITSON **$39,000.00**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

SAINT-VITAL - Jolie maison 1½ étage avec 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - située sur un grand lot - proche de toutes commodités et transport.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.

NOUS AVONS DES CLIENTS POUR MAISONS DANS SAINT-BONIFACE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À VENDRE LA VÔTRE, TÉLÉPHONEZ-NOUS.